

LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES EN FRANCE

2^E TRIMESTRE 2018

**OBSERVATOIRE DES MARCHES DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

04 OCTOBRE 2018

Synthèse

Le revenu des opérateurs comme celui des services de communications électroniques se stabilise ce trimestre.

Contrairement au trimestre précédent, où le revenu des opérateurs sur le marché final avait progressé de 0,5% en un an, il n'augmente pas ce trimestre du fait d'une croissance modérée des revenus issus de la vente des terminaux mobiles (+1,6% en un an contre +14,5%). Au sein de ce revenu, celui des seuls services de communications électroniques (7,7 milliards d'euros HT) se stabilise après une baisse de 0,7% en un an au premier trimestre 2018. En effet, la croissance du revenu des services mobiles atteint +1,9% en un an ; elle est près de quatre fois supérieure à celle observée au premier trimestre 2018, tirée par la vente des offres forfaitaires. S'agissant des autres services, le revenu diminue quel que soit le service. D'une part, le recul du revenu des services fixes oscille autour de 1% depuis un an : la croissance des revenus liés aux accès haut et très haut débit (+0,8% en un an) est moins dynamique et ne compense pas la baisse enregistrée sur les revenus bas débit (-10,2% en un an). D'autre part, celui des services à valeur ajoutée diminue depuis plus de six ans (-10,0% en un an).

Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Services fixes (y compris services de capacité)	4 256	4 277	4 335	4 273	4 215	-1,0%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 201	3 282	3 306	3 199	3 261	1,9%
Services à valeur ajoutée	281	286	294	258	253	-10,0%
Total services de communications électroniques	7 739	7 845	7 934	7 731	7 729	-0,1%
Revenus annexes	1 069	1 193	1 436	1 162	1 074	0,4%
Total des revenus des opérateurs sur le marché final	8 808	9 038	9 370	8 892	8 803	-0,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

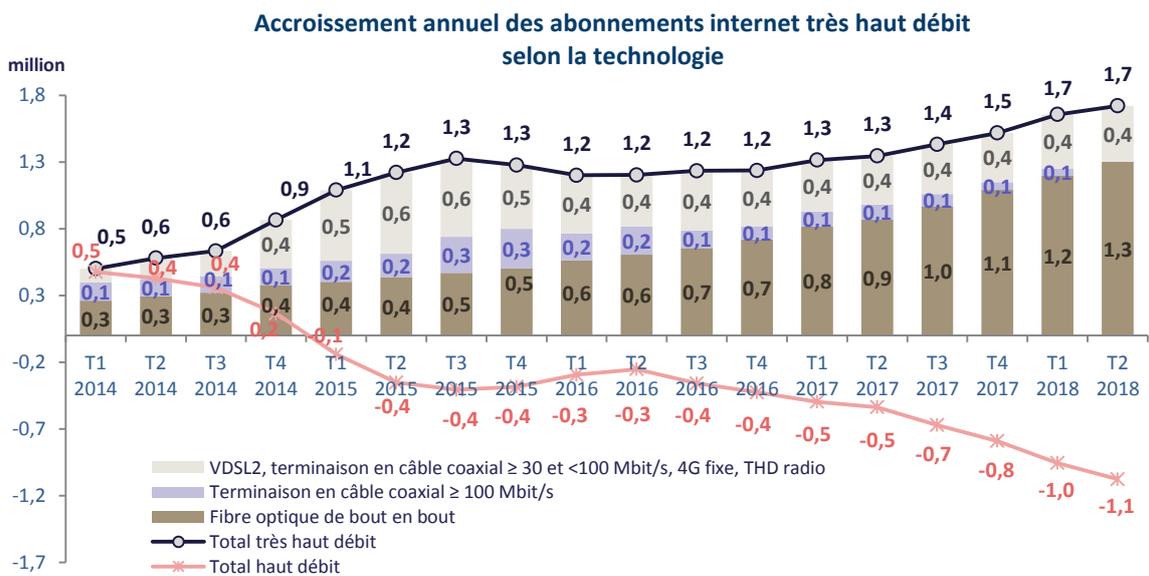
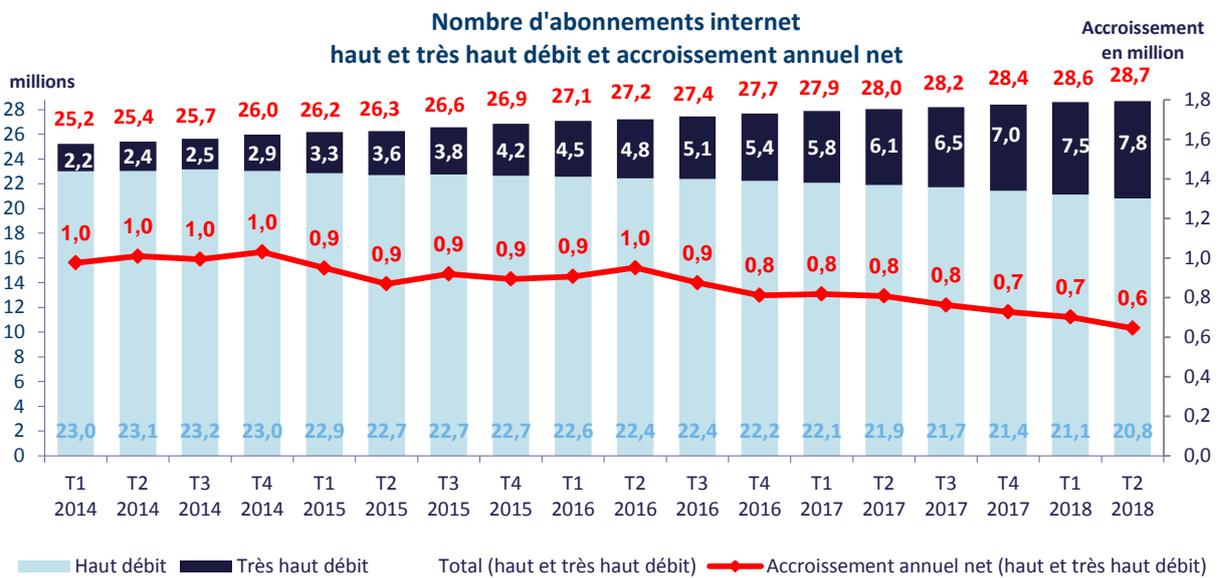
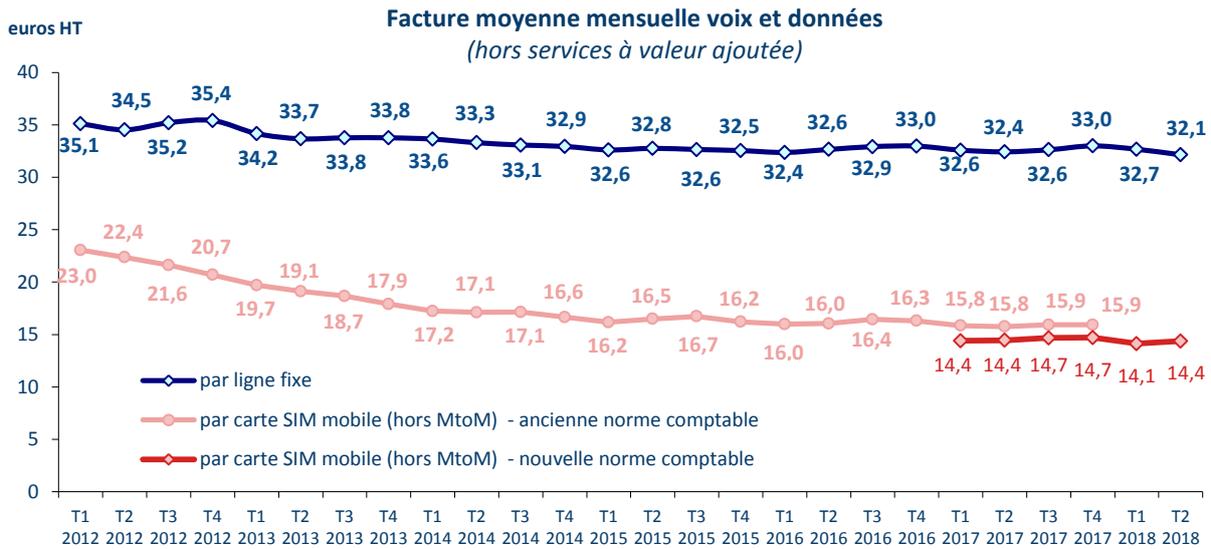
Note : les revenus annexes ne relèvent pas à proprement parler du marché des services de communications électroniques. La contribution des opérateurs déclarés ne donne qu'une vision partielle de ces segments de marché. Cette rubrique couvre les revenus liés à la vente et à la location de terminaux et équipements (fixes, mobiles et internet), de l'hébergement et de la gestion de centres d'appels, des annuaires papier, de la publicité et des cessions de fichiers.

La nouvelle norme comptable IFRS 15 appliquée par les opérateurs depuis le 1^{er} janvier 2018, conduit principalement à un transfert du revenu des services mobiles vers le revenu des terminaux mobiles (rubrique revenus annexes). Les revenus dans le tableau ci-dessus sont présentés à périmètre constant, c'est-à-dire après application de la nouvelle norme comptable. Pour plus de précisions, se reporter à l'annexe en p. 48.

Le nombre d'accès en fibre optique de bout en bout représente désormais la moitié des abonnements très haut débit.

Le nombre d'accès internet haut débit (20,8 millions au deuxième trimestre 2018), composé essentiellement d'abonnements DSL, diminue depuis plus de trois ans et à un rythme de plus en plus soutenu (-1,1 million en un an contre -535 000 au deuxième trimestre 2017). Ces accès sont progressivement remplacés par ceux à très haut débit (7,8 millions, +1,7 million en un an), et en particulier par ceux en fibre optique de bout en bout dont la croissance s'intensifie (3,9 millions, +1,3 million en un an contre +870 000 un an auparavant). Ces derniers représentent désormais 14% des accès internet. Dans une moindre mesure, les abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s - VDSL2, câble coaxial ou box 4G - (2,6 millions), contribuent également à la croissance avec 420 000 accès supplémentaires en un an. Le nombre d'abonnements à très haut débit représente plus d'un abonnement sur quatre à internet sur un total de 28,7 millions.

42% des logements éligibles au très haut débit bénéficient d'un abonnement actif, soit +5 points en un an



Téléphonie fixe : la technologie FttH se substitue également au DSL

Les offres internet « box » FttH, incluant le service téléphonique, sont aujourd’hui majoritairement choisies par les consommateurs, au détriment des abonnements bas débit en RTC (9,6 millions d’abonnements téléphoniques fin juin 2018, -1,2 million en un an) ou encore des offres DSL (22,7 millions, -560 000 en un an). Au total, 4,0 millions d’abonnements téléphoniques sur 38,4 millions sont en fibre optique de bout en bout au deuxième trimestre 2018, soit 1,3 million de plus en un an.

Services mobiles : près de trois millions de cartes SIM supplémentaires sont en service en France.

Leur nombre atteint 74,9 millions, dont 65,4 millions de forfaits. Les consommateurs privilégient très largement les forfaits, et en particulier les forfaits non soumis à une durée d’engagement (sept forfaits sur dix le sont, soit +3 points en un an) au détriment des cartes prépayées (9,6 millions, -1,3 million en un an), ou des forfaits sous contrat d’engagement. D’ailleurs, les clients des opérateurs mobiles sont de plus en plus enclins à changer d’opérateur sans changer de numéro de téléphone mobile, le nombre de numéros portés enregistrant un niveau record supérieur à 2 millions pour le troisième trimestre consécutif. Enfin, plus de trois forfaits sur dix sont souscrits conjointement à un abonnement fixe.

La croissance du nombre d’utilisateurs actifs sur les réseaux 3G (+2,9 millions) et 4G (+8,1 millions) fléchit mais reste dynamique.

57,2 millions de cartes SIM sont actives sur les réseaux 3G et 44,7 millions sur les réseaux 4G, dont près de 900 000 en outremer (soit 35% des cartes des départements ultramarins). L’extension de la couverture du territoire et l’accroissement de l’équipement de la population en terminaux adaptés contribuent ainsi à un doublement de la consommation moyenne de données depuis plus de quatre ans. Elle atteint 4,2 Go par mois et par carte, et 6,6 Go pour un utilisateur actif des réseaux 4G. Cette forte progression se vérifie également pour les clients des opérateurs mobiles français à l’étranger grâce à la suppression des frais d’itinérance en Europe : le volume de données consommées par ces clients est pratiquement multiplié par trois en un an.

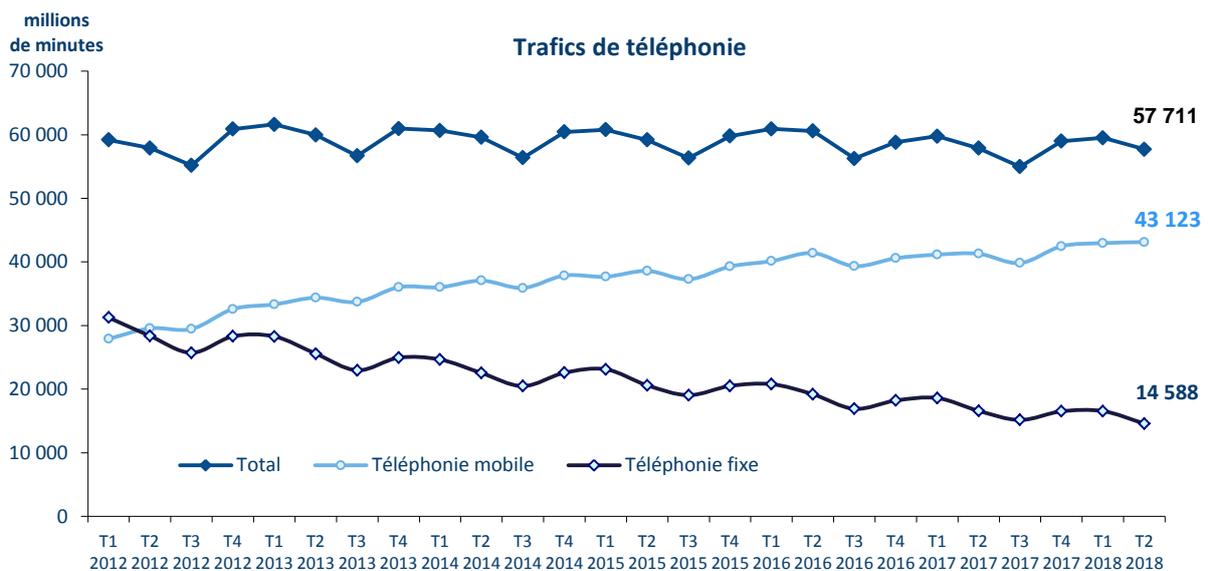
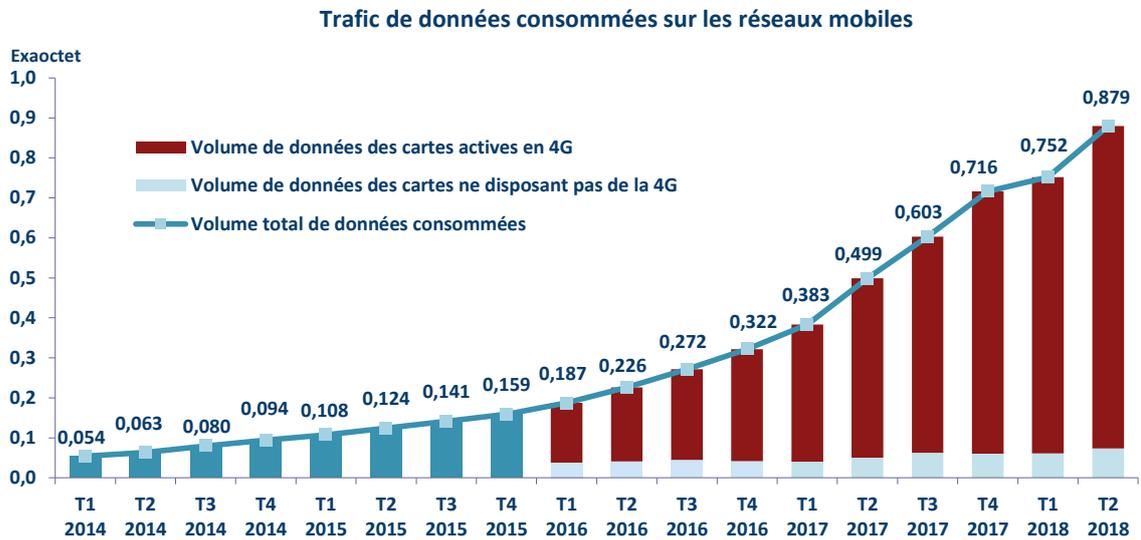
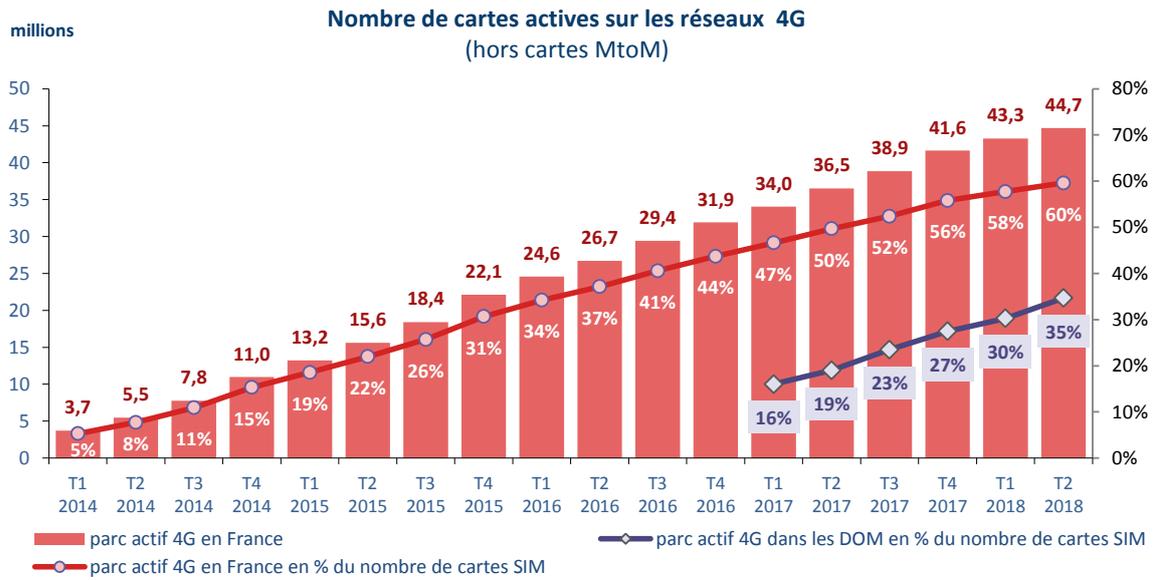
60% des cartes SIM sont actives sur les réseaux 4G en France, et 76% sur les réseaux 3G.

La consommation de minutes (fixes et mobiles) est stable depuis trois trimestres après une année de recul, et celle des SMS baisse d’environ 10% en rythme annuel depuis un an.

Le nombre de SMS envoyés (43,0 milliards) diminue depuis plus d’un an, tandis que le trafic téléphonique fixe et mobile (57,7 millions de minutes) est pratiquement stable depuis trois trimestres, la croissance du volume de minutes émises depuis les téléphones mobiles étant plus dynamique (+4,5% en un an contre -0,3% un an auparavant). En revanche, la baisse du trafic fixe se poursuit à un rythme d’environ 10% depuis 2015, quelle que soit la technologie, RTC ou VLB. En conséquence, la consommation moyenne mensuelle continue de baisser sensiblement sur le fixe (2h12 par ligne, -18 minutes), tandis qu’elle évolue peu sur le mobile (3h21 par carte, +4 minutes). Enfin, la consommation depuis les mobiles des clients des opérateurs français qui voyagent en Europe reste élevée : entre +30% et +50% en un an pour les minutes et pour les SMS.

Notes :

- *D’éventuelles révisions des données pour un trimestre d’une publication à l’autre s’expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d’exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis.*
- *Tous les revenus s’entendent hors taxes. Toutes les comparaisons s’entendent du trimestre N comparé au même trimestre de l’année précédente, sauf mention contraire.*
- *L’historique des données sont téléchargeables sous format Excel sur le site de l’ARCEP [ici](#) ou sur le site [data.gouv.fr](#)*



Sommaire

<i>Synthèse</i>	2
1 Les services de détail sur réseaux fixes	7
1.1 Les accès par le haut et le très haut débit	7
1.1.1 L'accès à internet par le haut débit et le très haut débit.....	7
1.1.2 L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision.....	9
1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes.....	11
1.2.1 Le nombre de lignes supportant le service téléphonique (hors publiphonie et cartes de téléphonie fixe).....	11
1.2.2 Les abonnements au service de téléphonie fixe (hors publiphonie et cartes de téléphonie fixe).....	11
1.2.3 La conservation des numéros fixes.....	13
1.2.4 Les revenus et le trafic du service téléphonique sur lignes fixes (hors internet bas débit, publiphonie et cartes de téléphonie fixe)	13
1.3 Le revenu des services fixes (y compris services de capacité).....	17
1.4 Les consommations mensuelles moyennes par client.....	19
1.4.1 Les consommations mensuelles moyennes par ligne fixe	19
1.4.2 Les consommations mensuelles moyennes par abonnement aux services fixes	19
2 Les services de détail sur réseaux mobiles	21
2.1 Les services mobiles classiques	21
2.1.1 Le nombre de cartes SIM	21
2.1.2 Les cartes internet exclusives	21
2.1.3 La convergence fixe - mobile	23
2.1.4 Les cartes actives 3G et 4G	23
2.1.5 La conservation du numéro mobile	25
2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)	25
2.1.7 Le volume de données consommées.....	27
2.1.8 Le trafic de téléphonie mobile	27
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS).....	29
2.1.10 Le roaming-out	31
2.1.11 Les consommations mensuelles moyennes par carte SIM mobile (hors MtoM)	31
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM.....	37
3 Les services à valeur ajoutée	37
4 Les autres revenus des opérateurs	39
4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels.....	39
4.2 Les terminaux et équipements	39
5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion	40
5.1 L'ensemble du marché.....	40
5.2 Le trafic en « Roaming-in » des opérateurs mobiles	45
Annexe 1 : précisions et définitions portant sur les services fixes et mobiles .	47

1 Les services de détail sur réseaux fixes

1.1 Les accès par le haut et le très haut débit

1.1.1 L'accès à internet par le haut débit et le très haut débit

Le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit s'élève à 28,7 millions au 30 juin 2018 (+650 000 en un an), dont plus de sept sur dix sont actifs sur les réseaux DSL haut débit (20,3 millions). La croissance est totalement portée, depuis trois ans, par celle des accès à très haut débit, qui atteignent 7,8 millions fin juin 2018. Leur rythme de croissance s'intensifie (+1,7 million en un an ce trimestre contre +1,3 un an auparavant), tandis que le nombre d'abonnements DSL à haut débit diminue de 1,1 million en un an, soit un recul deux fois supérieur à celui du deuxième trimestre 2017. La part des accès très haut débit augmente ainsi de 5 points en un an et s'élève, fin juin 2018, à 27% du nombre total d'accès.

Abonnements à internet haut débit et très haut débit (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Accès à haut débit	21,910	21,720	21,440	21,121	20,833	-4,9%
dont abonnements xDSL	21,376	21,199	20,904	20,590	20,298	-5,0%
dont autres abonnements haut débit	0,533	0,521	0,536	0,531	0,536	0,4%
Accès à très haut débit	6,127	6,491	6,967	7,482	7,848	28,1%
Abonnements >= 100 Mbit/s	3,953	4,242	4,597	4,948	5,255	32,9%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	2,633	2,896	3,255	3,615	3,936	49,5%
dont avec terminaison en câble coaxial	1,320	1,345	1,342	1,333	1,319	0,0%
Abonnements ≥ 30 et <100 Mbit/s (VDSL2 et terminaison coaxiale, 4G fixe, THD radio)	2,174	2,250	2,370	2,534	2,593	19,3%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	28,036	28,211	28,407	28,603	28,681	2,3%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

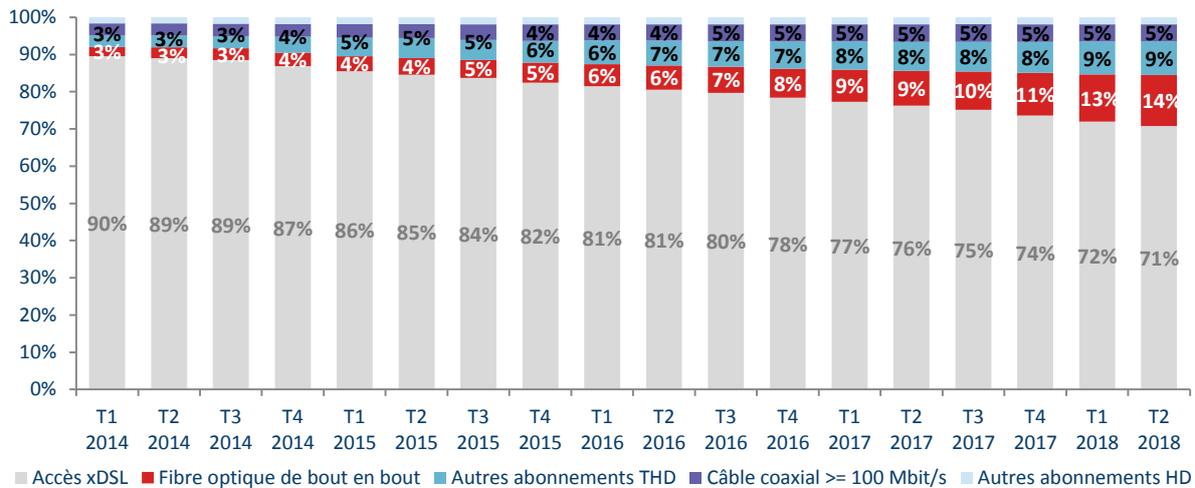
La majorité de la croissance annuelle du très haut débit (76% ce trimestre contre 65% un an auparavant) provient, depuis plus de deux ans, de la croissance du nombre d'accès en fibre optique de bout en bout (3,9 millions, +1,3 million au deuxième trimestre 2018), qui représente désormais 14% des accès internet, et la moitié des abonnements à très haut débit. Le nombre d'accès dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s, augmente d'environ 400 000 par an depuis plus de deux ans (2,6 millions, +420 000 en un an au deuxième trimestre 2018), tandis que le nombre d'abonnements avec terminaison par le câble coaxial dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s se stabilise. Au total, plus de deux abonnements internet à très haut débit sur trois bénéficient d'un débit supérieur ou égal à 100 Mbit/s, soit 5,3 millions.

Fin juin 2018, le nombre de souscriptions au très haut débit représente 42% du nombre de logements éligibles (+5 points en un an), soit 18,7 millions. Parmi ces derniers, 11,8 millions de logements sont éligibles à la technologie FttH (+32% en un an).

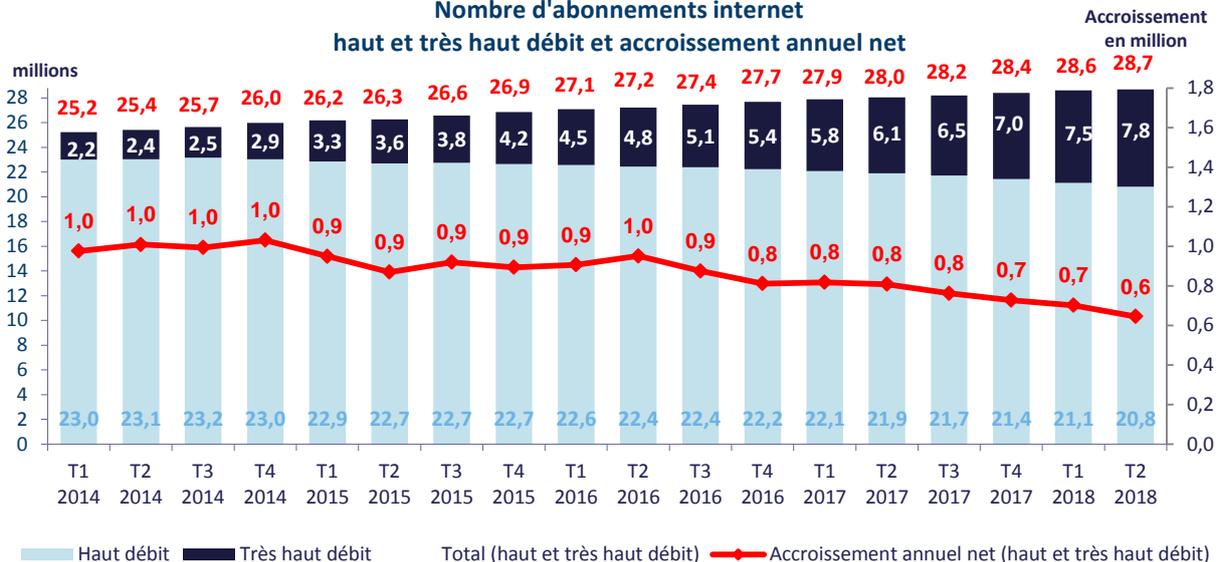
Contrairement à la métropole, où le nombre d'accès internet continue de progresser, il se stabilise dans les départements et collectivités d'outre-mer à 640 000 environ depuis un an. Ces accès représentent 2,2% des 28,7 millions d'abonnements internet.

Les départements et collectivités de l'outremer (en milliers)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Accès à internet haut débit et très haut débit	641	640	642	640	639	-0,3%

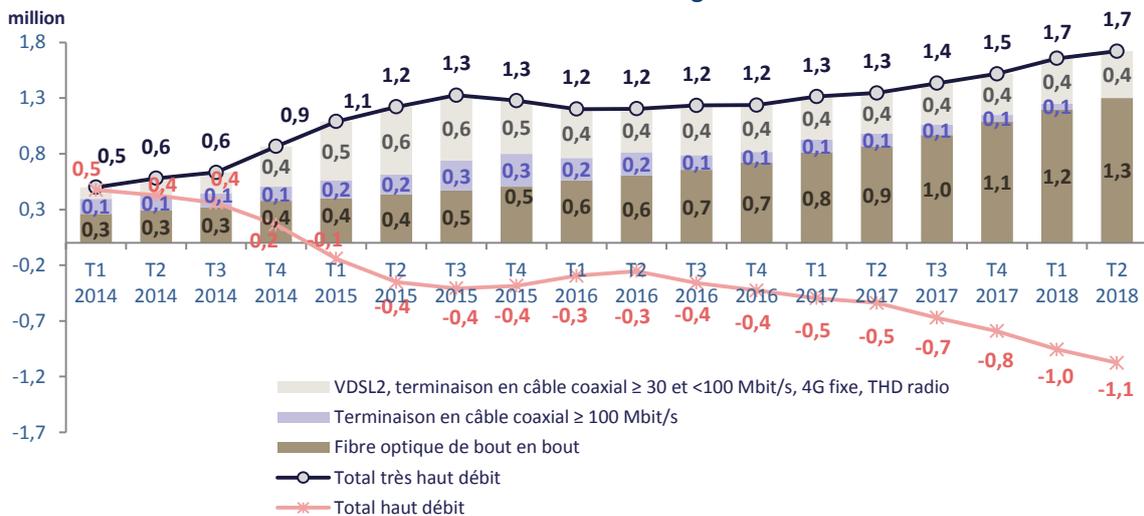
Répartition des abonnements internet haut et très haut débit par débit et par technologie



Nombre d'abonnements internet haut et très haut débit et accroissement annuel net



Accroissement annuel des abonnements internet très haut débit selon la technologie



Notes :

- sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.
- sont également comptabilisées dans les accès très haut débit, les offres 4G fournies par les opérateurs mobiles dédiées uniquement à un usage internet fixe. Ces cartes SIM sont utilisées pour alimenter des routeurs en entreprise ou des « boxes » 4G grand public et ne peuvent pas être utilisées en situation de mobilité. Ces offres sont à distinguer d'autres types de technologies, comme les réseaux fixes sans fil déployés par certains acteurs afin d'apporter des services d'accès à internet fixe, comme les réseaux Wimax, wifi ou les réseaux très haut débit radio, qui consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE.
- un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégrouper ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.
- le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, et dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

1.1.2 L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

De plus en plus d'abonnés à internet (71% au deuxième trimestre 2018, +0,7 point en un an) ont la possibilité d'accéder dans le cadre de leur abonnement à un service de diffusion audiovisuelle. Fin juin 2018, le nombre de ces accès couplant l'internet et la télévision progresse de 640 000 en un an, une croissance inférieure à celle observée au deuxième trimestre 2017. En effet, si le nombre d'abonnements télévision couplés à un abonnement FttH, câble ou satellite, ne cesse de progresser (+840 000 en un an au deuxième trimestre 2018), celui des abonnements fournis à l'utilisateur sur réseaux DSL recule pour le deuxième trimestre consécutif (-200 000 en un an). Par ailleurs, près de neuf accès internet très haut débit en fibre optique sur dix (3,4 millions au deuxième trimestre 2018) sont couplés à un accès à la télévision, contre 70% sur DSL.

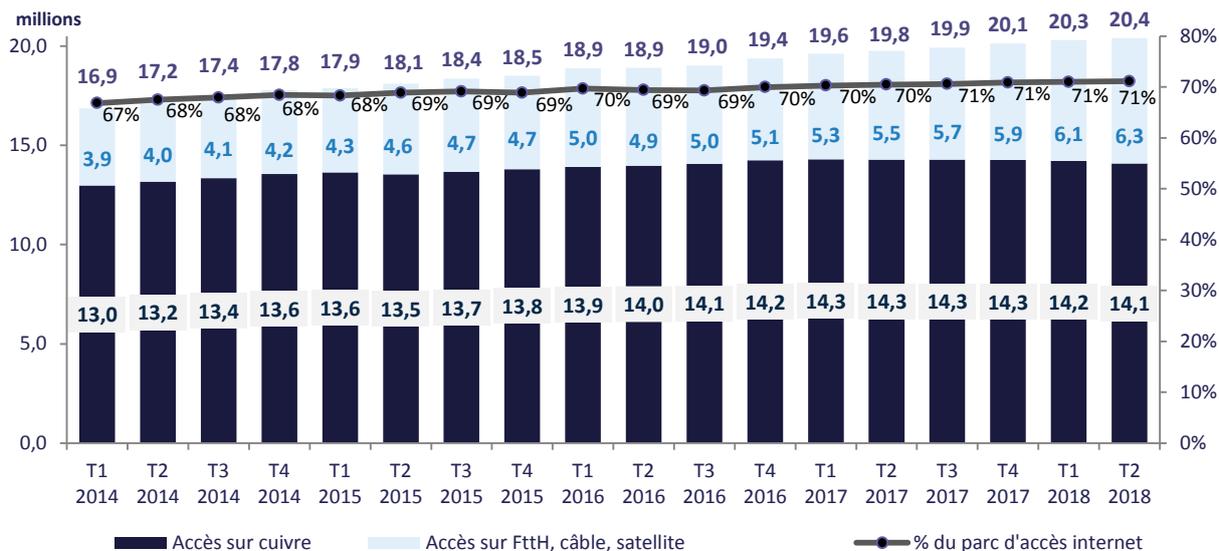
Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Nombre d'abonnements à la TV couplés à un abonnement internet	19,762	19,924	20,137	20,310	20,403	3,2%
dont par xDSL	14,286	14,274	14,263	14,211	14,090	-1,4%
dont par FttH, câble, satellite	5,476	5,650	5,874	6,100	6,313	15,3%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	70,5%	70,6%	70,9%	71,0%	71,1%	+0,7 pt

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement de type « multiplay » qui intègre l'accès à internet ou plusieurs services en plus de la télévision.

L'accès TV peut être fourni par une autre technologie en plus de celle de l'accès à internet : par exemple, un accès à la TV par le satellite couplé à un accès DSL à internet.

Accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé à un accès internet



Accroissement annuel du nombre d'accès à la télévision couplés à l'accès internet



1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes

1.2.1 Le nombre de lignes supportant le service téléphonique (hors publiphonie et cartes de téléphonie fixe)

Le nombre de lignes fixes (36,6 millions au 30 juin 2018) évolue peu depuis trois ans. Pourtant, la substitution entre ligne incluant le service téléphonique RTC et celles qui ne supportent que le service téléphonique en voix sur large bande se poursuit : la proportion de lignes ne supportant qu'un seul abonnement en VLB (74%, 27,0 millions) s'accroît continûment (+4 points en un an), tandis que le nombre de lignes ne supportant qu'un seul abonnement RTC (7,8 millions, 21%) et celui supportant le double-abonnement VLB et RTC (1,8 millions, 5%) diminuent depuis le milieu de l'année 2010.

Par ailleurs, 83% des lignes téléphoniques sont actives sur réseau cuivre, une proportion qui diminue progressivement (-4 points en un an au deuxième trimestre 2018) au profit des autres technologies.

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Nombre de lignes à la fin du trimestre	36,740	36,707	36,832	36,661	36,626	-0,3%
dont lignes supportant un abonnement haut débit ou très haut débit	25,888	26,075	26,467	26,784	26,991	4,3%
dont lignes bas débit uniquement (RTC)	8,731	8,605	8,476	7,994	7,827	-10,4%
dont lignes supportant deux abonnements (bas et haut débit DSL)	2,121	2,027	1,889	1,882	1,809	-14,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

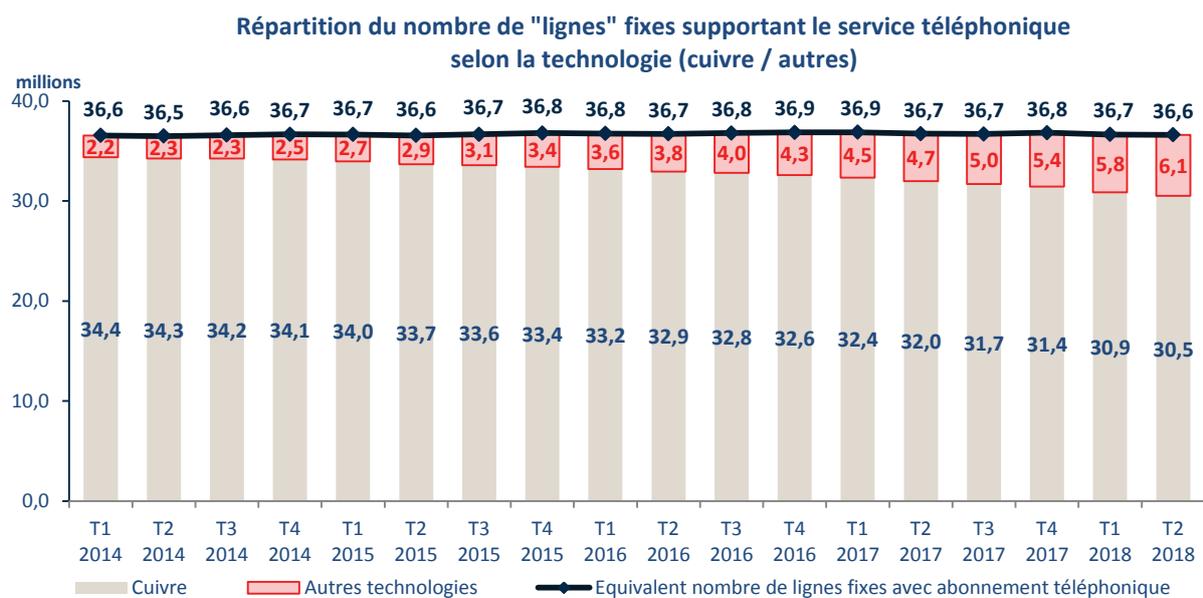
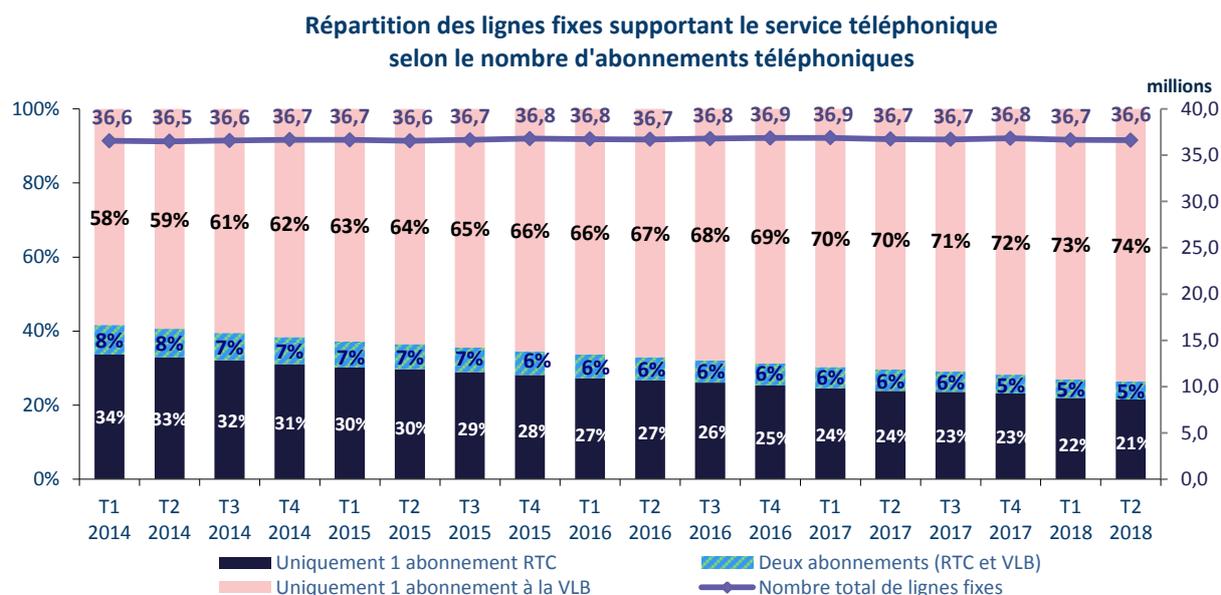
1.2.2 Les abonnements au service de téléphonie fixe (hors publiphonie et cartes de téléphonie fixe)

Le nombre d'abonnements à un service téléphonique sur les réseaux fixes (RTC et VLB), 38,4 millions au 30 juin 2018, baisse depuis le milieu de l'année 2010. Le reflux du nombre d'abonnements à la téléphonie traditionnelle (9,6 millions, -1,2 million en un an) se poursuit tandis que le nombre d'abonnements en voix sur large bande (28,8 millions, +790 000) augmentent, représentant ainsi une part de plus en plus importante dans l'ensemble des abonnements téléphoniques fixes : 75% au deuxième trimestre 2018, soit +3 points en un an.

Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Abonnement téléphoniques en RTC	10,852	10,632	10,365	9,876	9,635	-11,2%
dont abonnements issus de la VGAST	1,433	1,418	1,405	1,380	1,359	-5,2%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	28,009	28,103	28,356	28,666	28,799	2,8%
dont sur lignes DSL	23,266	23,106	22,966	22,886	22,701	-2,4%
dont sur lignes DSL sans abonnement RTC	21,145	21,079	21,077	21,004	20,893	-1,2%
dont sur autres technologies*	4,743	4,997	5,390	5,780	6,098	28,6%
Nombre total d'abonnements	38,861	38,735	38,721	38,543	38,434	-1,1%

*Fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison coaxiale, technologies fixes sans fil

Note : un abonnement au service téléphonique en VLB sur lignes xDSL sans abonnement RTC est un abonnement sur des lignes dont les fréquences basses ne sont pas utilisées comme support à un service de voix (ni par l'opérateur historique ni par un opérateur alternatif). C'est le cas des offres à un service de voix sur large bande issues du dégroupage total et des offres de type « ADSL nu ». Pour plus de précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande, voir l'[annexe](#) à la fin du document.



A partir des offres basées sur le dégroupage partiel ou le bitstream, les foyers peuvent disposer de 2 abonnements au service téléphonique fixe sur une même ligne physique. La notion de lignes désigne ici le nombre de souscriptions au service téléphonique hors ces doubles abonnements en ne comptabilisant qu'une seule « ligne » pour les foyers disposant à la fois d'un abonnement téléphonique RTC et d'un abonnement téléphonique en voix sur large bande.

Par convention, **dans le cas des lignes numériques, sont comptabilisées autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique acquittés par l'entreprise, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires.**

Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document.

Depuis la fin de l'année 2015, et comme pour l'accès à internet, les nouvelles souscriptions au service téléphonique se font quasi exclusivement sur des accès à très haut débit (fibre optique de bout en bout ou avec terminaison coaxiale) et ne cessent de progresser (6,1 millions, +1,4 million en un an). Inversement, la baisse du nombre de souscriptions haut débit sur ligne DSL entamée au milieu de l'année 2017 s'accroît (-560 000 en un an ce trimestre contre -150 000 pour la première fois au troisième trimestre 2017). Ce recul touche également depuis la fin de l'année 2017, les lignes ne supportant pas d'abonnement à un service de voix sur le RTC (21,0 millions ; -250 000 en un an).

Les abonnements à la VGAST, qui représentent 14% des abonnements RTC, sont en repli de 70 000 en un an fin juin 2018.

1.2.3 La conservation des numéros fixes

Le nombre de numéros de téléphonie fixe conservés au cours du deuxième trimestre 2018 par les clients lors d'un changement d'opérateur s'élève à 510 000. Il reprend sa tendance à la baisse, après une augmentation au premier trimestre 2018 d'environ 12% en un an.

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	540	604	660	670	510	-5,6%

1.2.4 Les revenus et le trafic du service téléphonique sur lignes fixes (hors internet bas débit, publiphonie et cartes de téléphonie fixe)

Le revenu provenant de l'accès, des abonnements et des services supplémentaires sur le RTC s'élève à 530 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2018 ; sa baisse est continue depuis de nombreuses années et oscille entre 50 et 80 millions d'euros HT en rythme annuel depuis le début de l'année 2015.

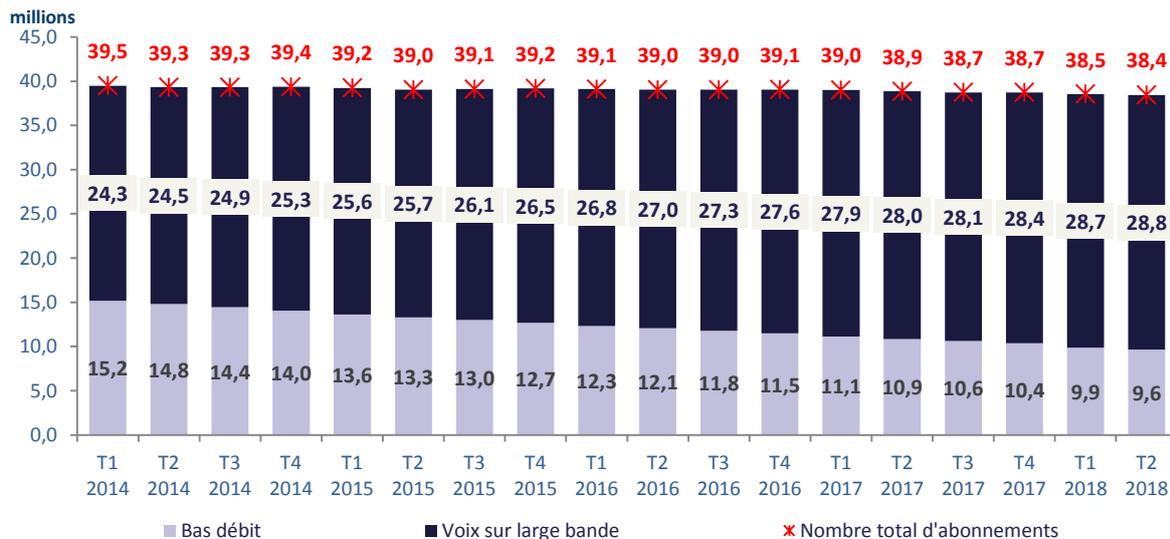
Revenus de l'accès par le RTC (en millions d'euros HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Accès, abonnements et services supplémentaires	582	574	560	543	530	-8,9%

Note : les revenus de l'accès comprennent outre les revenus de l'accès au service téléphonique RTC, les revenus des services supplémentaires : présentation du numéro, mais aussi l'acheminement spécial, correspondant principalement à des services d'audioconférence....

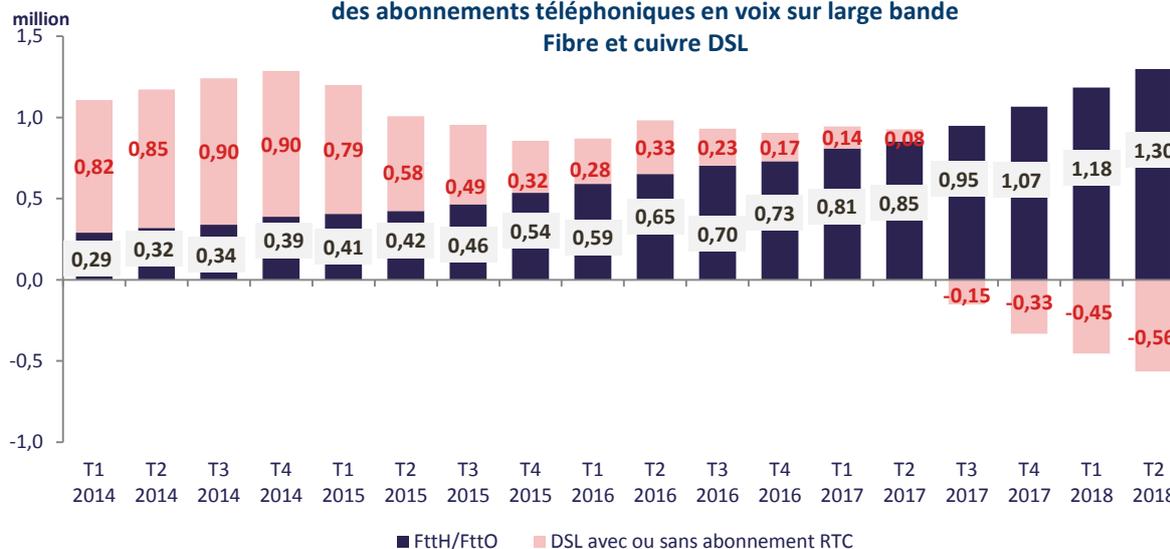
Le recul du revenu directement attribuable aux communications téléphoniques depuis les lignes fixes (236 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2018) se poursuit (-14,6% en un an), et cela, quelle que soit la destination d'appel. Il s'explique par la baisse continue du volume de communications vocales depuis les lignes fixes depuis la fin de l'année 2012, à laquelle s'ajoute la migration des clients vers des offres d'accès à internet incluant des communications en abondance.

Revenus des communications vocales depuis les lignes fixes (en millions d'euros HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Communications vers fixe national	131	128	122	118	112	-14,6%
Communications vers l'international	48	44	41	39	38	-19,7%
Communications vers les mobiles	98	88	94	90	86	-12,1%
Ensemble des revenus depuis les lignes fixes	276	260	257	246	236	-14,6%
<i>dont revenus du trafic RTC</i>	181	170	169	162	156	-13,8%
<i>dont revenus du trafic en VLB au départ des "boxes" fixes</i>	96	90	88	84	80	-16,0%

Nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes



Comparaison de l'accroissement annuel des abonnements téléphoniques en voix sur large bande Fibre et cuivre DSL



Note : le revenu des communications au départ des accès en VLB ne couvre que les sommes éventuellement facturées par les opérateurs pour des communications en VLB en supplément des forfaits multiplay. Ce montant ne comprend donc pas le montant des forfaits multiservices, ni l'accès au service téléphonique sur large bande.

Le recul du volume de minutes au départ des lignes fixes reste néanmoins légèrement inférieur ce trimestre (-12,1% en un an) à celui du deuxième trimestre 2017 (-13,6%). L'évolution à la baisse du trafic bas débit suit celle des abonnements RTC marquée par un ralentissement depuis quelques années : -460 millions de minutes en un an au deuxième trimestre 2018 contre cinq fois plus au premier trimestre 2012 par exemple. Néanmoins, les clients possédant un abonnement téléphonique RTC restent relativement constants dans leur consommation mensuelle, 1h53 au deuxième trimestre 2018 (-1 minute en un an).

L'usage du téléphone à partir d'une « box » internet (2h10 au deuxième trimestre 2018) diminue plus fortement et plus rapidement que sur le RTC avec une baisse de 22 minutes en un an en moyenne par abonné. Cependant, le trafic en voix sur large bande tout comme sa consommation moyenne baisse moins ce trimestre qu'il y a un an à la même période : -1,5 milliard de minutes contre -1,8 milliard.

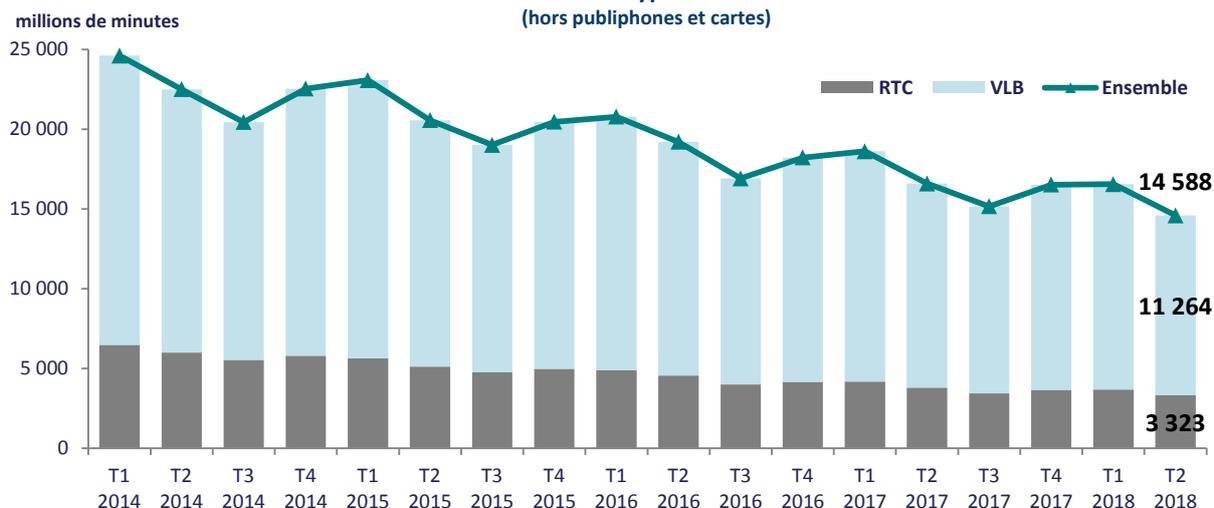
En comparaison, la consommation moyenne depuis les téléphones mobiles s'est stabilisée à environ 3h20 par mois pour le troisième trimestre consécutif.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Communications vers fixe national	11 000	10 018	11 120	11 327	9 716	-11,7%
Communications vers l'international	1 733	1 523	1 583	1 481	1 363	-21,4%
Communications vers les mobiles	3 856	3 617	3 814	3 743	3 509	-9,0%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	16 590	15 159	16 517	16 551	14 588	-12,1%
<i>dont trafic RTC</i>	<i>3 787</i>	<i>3 435</i>	<i>3 655</i>	<i>3 667</i>	<i>3 323</i>	<i>-12,2%</i>
<i>dont trafic en VLB au départ des "boxes" fixes</i>	<i>12 802</i>	<i>11 724</i>	<i>12 861</i>	<i>12 884</i>	<i>11 264</i>	<i>-12,0%</i>

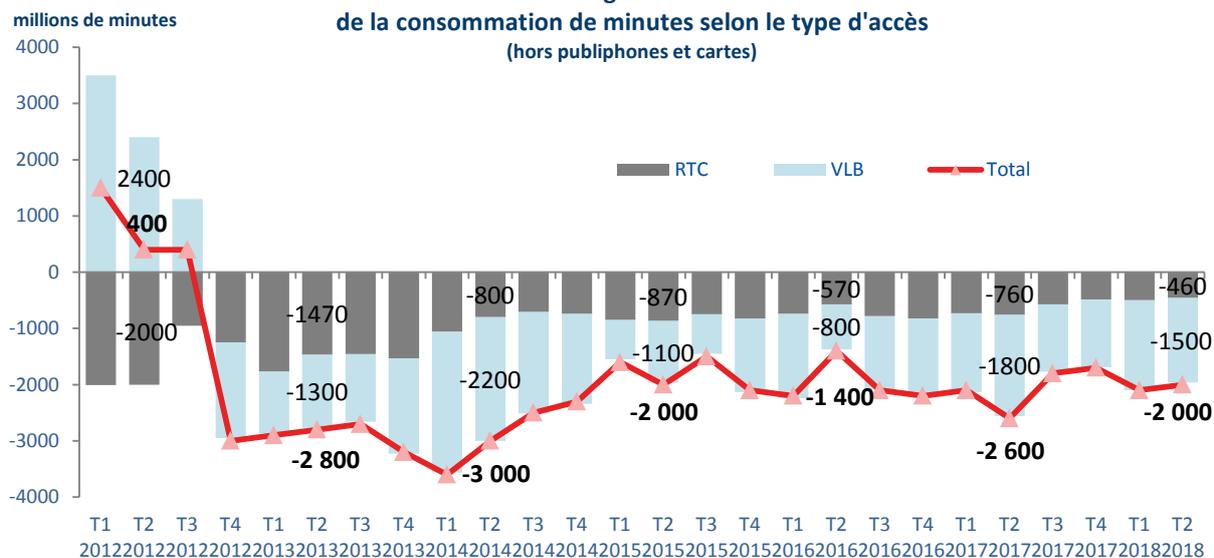
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Proportionnellement, les communications à destination de l'international baissent plus fortement que celles à destination des réseaux mobiles ou des réseaux fixes nationaux. Depuis le début de l'année 2017, le recul enregistré sur les communications internationales avoisine les 400 millions de minutes par an, soit un niveau légèrement supérieur aux années précédentes. La baisse, en rythme annuel, des communications vers les mobiles fluctue entre 200 à 400 millions de minutes par an depuis le début de l'année. En revanche, sur le national, le recul tend, ces deux dernières années, à diminuer : -1,3 milliard de minutes en un an ce trimestre contre -1,8 milliard un an auparavant.

Communications vocales au départ des lignes fixes selon le type d'accès (hors publiphones et cartes)



Evolution en glissement annuel de la consommation de minutes selon le type d'accès (hors publiphones et cartes)



1.3 Le revenu des services fixes (y compris services de capacité)

Les opérateurs de réseaux fixes tirent essentiellement (69%) leurs revenus des souscriptions internet à haut et très haut débit. La plupart du temps, ces offres sont couplées à un service de téléphonie, et pour le grand public, à un service de télévision. Les services de capacité, spécificité du marché entreprise, représentent une part stable (14%) du revenu total des services fixes. Enfin, le revenu lié aux accès bas débit (abonnements, communications sur le RTC, cartes téléphoniques) ne cesse de diminuer au profit du revenu des accès haut ou très haut débit fixes.

Revenus des services sur lignes fixes (en millions d'euros HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Revenus liés aux accès bas débit	765	745	730	707	687	-10,2%
Revenus liés aux accès haut et très haut débit	2 901	2 928	2 998	2 973	2 926	0,8%
Abonnements (internet et VLB) et communications facturées en VLB	2 238	2 262	2 295	2 294	2 295	2,5%
Autres revenus liés à l'accès à internet	663	666	703	679	631	-4,8%
Services de capacité vendus aux entreprises	590	603	607	593	602	2,1%
Ensemble des revenus des services fixes	4 256	4 277	4 335	4 273	4 215	-1,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Pour des raisons fiscales, certains opérateurs ont, en 2016 et 2017, transféré une partie des revenus des abonnements multiservices, jusqu'alors entièrement déclarés dans la rubrique « abonnements à internet », vers la rubrique « autres revenus liés à l'accès à internet ».

- La rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet » correspond aux revenus annexes des FAI. Elle intègre les revenus de l'hébergement de sites, de la publicité en ligne, et des services de contenus liés aux accès haut et très haut débit facturés par l'opérateur de CE (recettes des abonnements à un service de télévision, des services de téléchargements de musique, de vidéo à la demande ou de presse en ligne), dès lors qu'ils sont facturés explicitement par l'opérateur de CE et couplés à l'accès internet. Cette rubrique n'inclut pas les revenus des services de télévision par le câble sans accès internet couplé. Les recettes liées à la vente et location de terminaux de téléphonie et d'accès à internet sont intégrées à la rubrique du même nom.

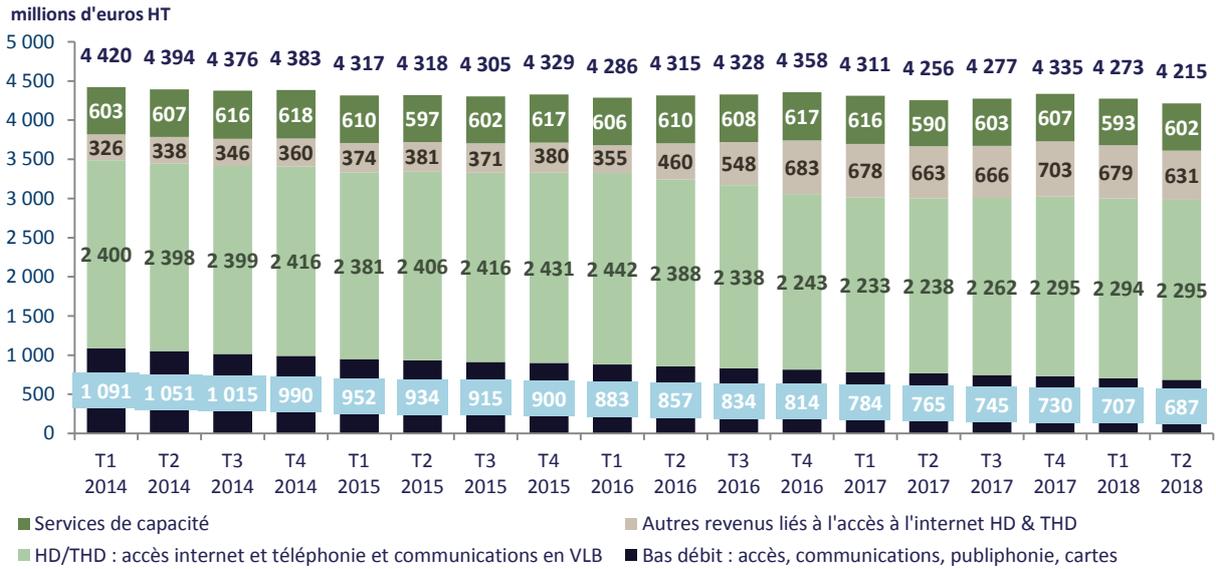
- Le revenu des prestations depuis des cartes de téléphonie et depuis les publiphones est d'environ un million d'euros HT au deuxième trimestre 2018.

Le rythme annuel de baisse du revenu du bas débit (-10,2%, 687 millions d'euros HT) suit celui des abonnements téléphoniques associés (-11,2%). Parallèlement, la croissance des revenus liés aux accès à haut et très haut débit (2,9 milliards d'euros HT) est plus modérée (+24 millions en un an ce trimestre contre plus du double un an auparavant) tout comme celle des abonnements internet : +2,5% en un an ce trimestre contre le double deux ans auparavant. Par ailleurs, au deuxième trimestre 2018, un abonné à internet (y compris la téléphonie et la télévision) dépense en moyenne 33,1 euros hors taxe par mois, soit 50 centimes de moins qu'il y a un an à la même période.

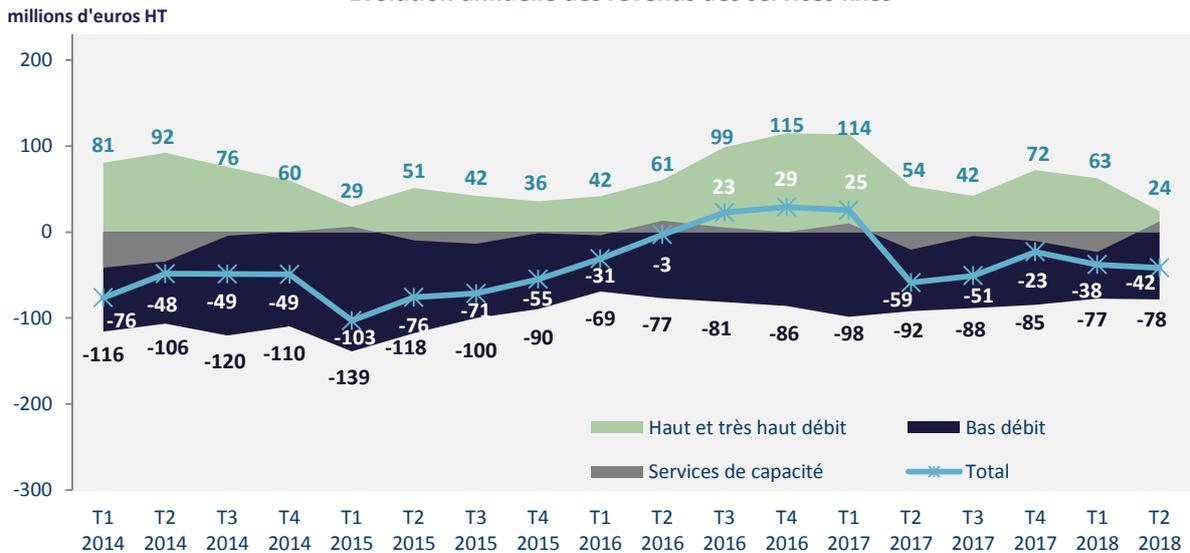
Le revenu des services de capacité vendus aux entreprises (602 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2018) augmente à nouveau (+2,1% en un an) après quatre trimestres consécutifs de recul.

L'ensemble des revenus des services fixes (4,2 milliards d'euros HT) décroît de 1,0% en un an au deuxième trimestre 2018, soit un recul légèrement inférieur à celui du deuxième trimestre 2017 (-1,4%).

Revenus des services sur lignes fixes



Evolution annuelle des revenus des services fixes



1.4 Les consommations mensuelles moyennes par client

A noter : plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document.

1.4.1 Les consommations mensuelles moyennes par ligne fixe

Facture et trafic mensuels moyens par ligne fixe (hors SVA et renseignements)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Facture mensuelle moyenne : accès et communications au service téléphonique et à internet (en € HT)	32,4	32,6	33,0	32,7	32,1	-0,9%
Trafic mensuel moyen voix sortant (en heures)	2h30	2h17	2h29	2h30	2h12	-11,7%

La facture moyenne par ligne fixe reflète ce que le client paye par mois pour les services de téléphonie et l'accès à l'internet. Elle est calculée en divisant le revenu (accès téléphonique et communications (RTC et VLB), accès à internet et services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...)) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Ne sont pas comptabilisés :

- les revenus de la publiphonie et des cartes ;
- les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- les revenus des services de capacité.

Le trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre rapporté au mois.

Parc moyen de clients du trimestre N : [(parc total de clients à la fin du trimestre N + parc total de clients à la fin du trimestre N-1) / 2]

1.4.2 Les consommations mensuelles moyennes par abonnement aux services fixes

Facture mensuelle moyenne par abonnement (hors SVA et renseignements)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Au service téléphonique fixe RTC (accès et communications)	23,1	23,1	23,1	23,2	23,4	1,4%
A un accès haut débit ou très haut débit (internet, téléphonie)	33,6	33,8	34,3	33,9	33,1	-1,3%

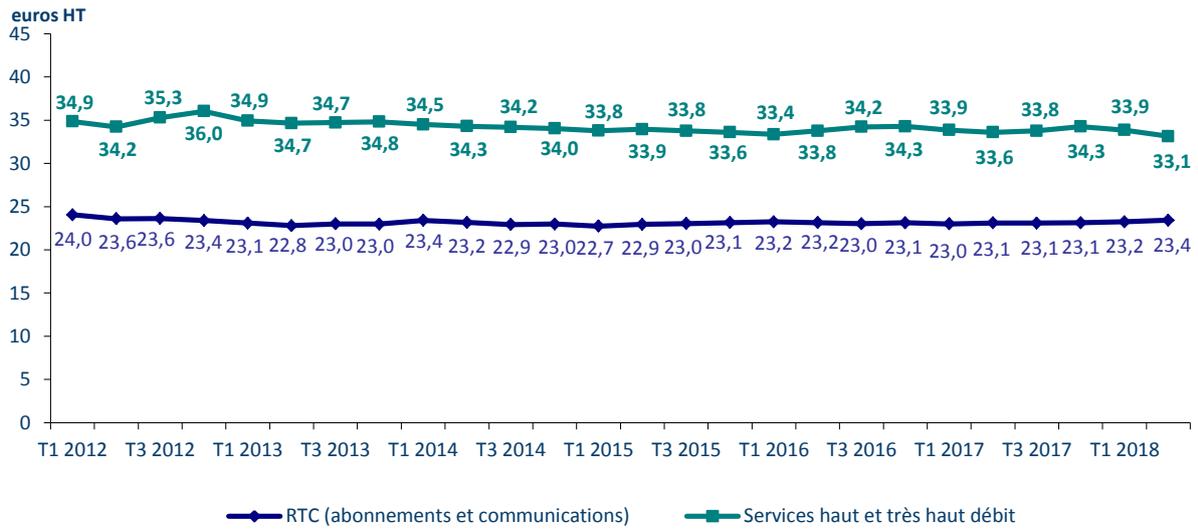
La facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre rapporté au mois.

La facture mensuelle moyenne par accès en haut débit ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

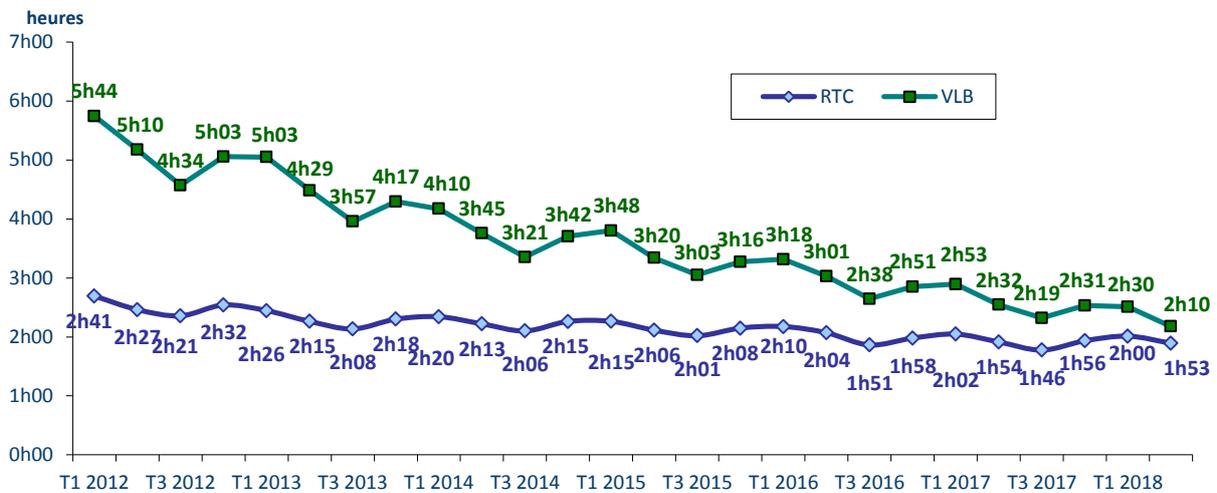
Trafic mensuel moyen sortant par abonnement (en heures)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Au service téléphonique fixe RTC	1h54	1h46	1h56	2h00	1h53	-1,1%
Au service téléphonique fixe en VLB	2h32	2h19	2h31	2h30	2h10	-14,4%

Le volume de trafic mensuel moyen RTC (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

Facture moyenne mensuelle par abonnement aux services fixes



Trafic mensuel moyen voix par abonnement fixe (hors services avancés)



2 Les services de détail sur réseaux mobiles

2.1 Les services mobiles classiques

2.1.1 Le nombre de cartes SIM

Le nombre de cartes SIM en service en France (hors cartes MtoM) s'élève à 74,9 millions au 30 juin 2018. Malgré une légère baisse en évolution trimestrielle (-15 000 cartes), le taux de croissance annuelle du nombre de cartes, +2,0% au deuxième trimestre 2018, reste établi sur un niveau supérieur ou égal à 2% depuis cinq trimestres (avec un pic de +2,6% au premier trimestre 2018) contre une croissance d'environ 1% au cours des deux années précédentes.

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	62,674	63,467	64,328	65,017	65,376	4,3%
Cartes prépayées	10,823	10,726	10,261	9,935	9,562	-11,6%
dont cartes prépayées actives	8,254	8,235	7,724	7,421	7,226	-12,4%
Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)	73,497	74,192	74,589	74,952	74,938	2,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

- Une carte prépayée est dite active si le client a reçu ou émis au moins un appel téléphonique ou émis un SMS interpersonnel pendant les trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.
- Sont exclues les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (elles ne peuvent être utilisées en situation de mobilité). Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.

Avec le recul ininterrompu du nombre de cartes prépayées depuis le début de l'année 2012, le marché post-payé porte l'intégralité de la croissance. Ainsi, le nombre de forfaits progresse de 2,7 millions en un an et représente près de neuf cartes en service sur dix (87%, +2 points en un an).

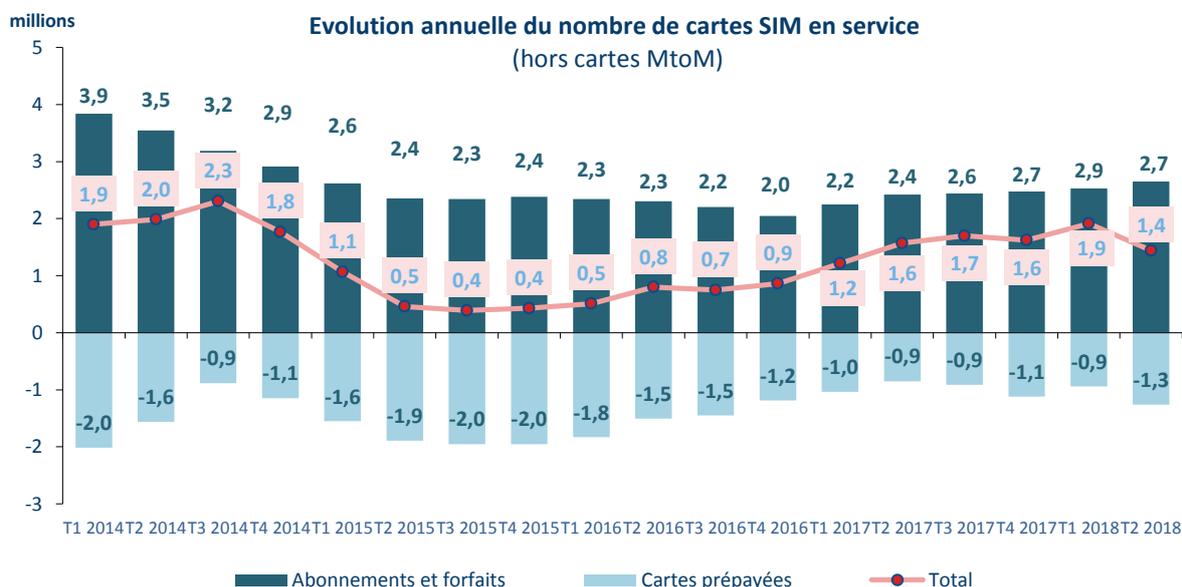
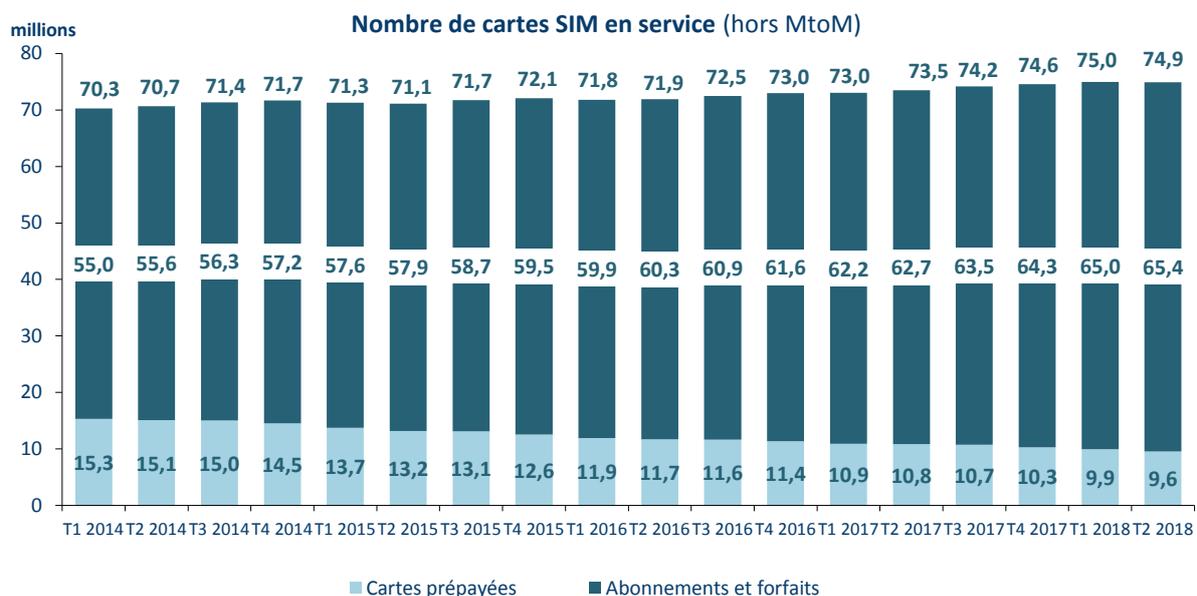
Le nombre de cartes prépayées en service diminue de 1,3 million en un an, un peu plus rapidement que celles utilisées au cours des trois derniers mois (-1 million de cartes en un an). Ces dernières représentent 76% du nombre total de cartes prépayées, soit un taux pratiquement stable ces cinq derniers trimestres.

2.1.2 Les cartes internet exclusives

Le nombre de cartes dédiées exclusivement aux connexions à l'internet mobile s'élève à 3,5 millions au 30 juin 2018. Après avoir atteint près de 3,7 millions au milieu de l'année 2016, il tend à se réduire depuis deux ans (-2,8% sur un an au deuxième trimestre 2018). Cette diminution provient de la baisse continue du nombre de cartes prépayées (-20% à -25% en un an les quatre derniers trimestres). En revanche, depuis deux trimestres, le nombre de cartes post-payées s'accroît (+3,1% ce trimestre), principalement en raison de l'augmentation du nombre de cartes internet souscrites en supplément d'un forfait classique, et permettant d'utiliser les services de données inclus dans le contrat principal sur d'autres supports (tablettes, ordinateurs, etc.). Désormais, plus de huit cartes internet sur dix (83%, +5 points en un an) sont souscrites sous forme d'abonnement.

Cartes internet exclusives (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Abonnements et forfaits à des cartes internet/data exclusives	2,778	2,783	2,758	2,848	2,865	3,1%
Cartes prépayées internet exclusives	0,792	0,734	0,682	0,630	0,606	-23,4%
dont cartes prépayées internet actives	0,235	0,293	0,264	0,251	0,187	-20,6%
Nombre de cartes SIM internet/data exclusives	3,570	3,517	3,439	3,479	3,471	-2,8%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	4,9%	4,7%	4,6%	4,6%	4,6%	-0,3 Point

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G/4G). Les cartes internet 4G à usage fixe sont exclues.



2.1.3 La convergence fixe - mobile

Le nombre de cartes mobiles couplées avec un accès fixe avait chuté de près d'un million au cours du troisième trimestre 2017, après une croissance ininterrompue les trimestres précédents. Il s'accroît à nouveau, de 260 000 aux premier et deuxième trimestres 2018, pour atteindre 20,2 millions fin juin 2018 et représente plus de trois forfaits mobiles sur dix.

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	20,585	19,647	19,687	19,944	20,201	-1,9%
Part des cartes couplées/nombre de forfaits	33%	31%	31%	31%	31%	-1,9 Point
Part des cartes couplées/nombre total de cartes	28%	26%	26%	27%	27%	-1,0 Point

Notes : les offres de convergence fixe/mobile sont des offres commercialisées par les opérateurs soit sous forme d'un « package » de services (pouvant inclure plusieurs forfaits mobiles), soit de remises appliquées à l'un ou l'autre des services proposés. Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

2.1.4 Les cartes actives 3G et 4G

L'usage des réseaux mobiles de dernière génération (3G et 4G) continue de se répandre à une cadence soutenue bien que moins vive par rapport aux années précédentes. Le nombre d'utilisateurs des réseaux 4G, augmente de 8,1 millions en un an au deuxième trimestre 2018 (contre des progressions respectives de 11 et 10 millions aux deuxièmes trimestres 2016 et 2017). Ainsi, six cartes SIM sur dix (+10 points en un an) sont actives sur les réseaux 4G ce trimestre, soit 44,7 millions. La pénétration de la 4G est également rapide en outremer : un an et demi après l'ouverture des réseaux 4G, plus d'un tiers des cartes mobiles des opérateurs ultramarins (35%) sont d'ores et déjà actives sur ces réseaux (soit 900 000 environ au 30 juin 2018), une proportion obtenue avec un an d'avance par rapport à la métropole.

Trois cartes SIM sur quatre (76%, +2 points en un an) sont actives sur les réseaux 3G soit 57,2 millions. Le nombre d'utilisateurs des réseaux 3G s'est accru de 2,9 millions en un an au deuxième trimestre 2018, contre respectivement +5 et +4 millions aux deuxièmes trimestres 2016 et 2017.

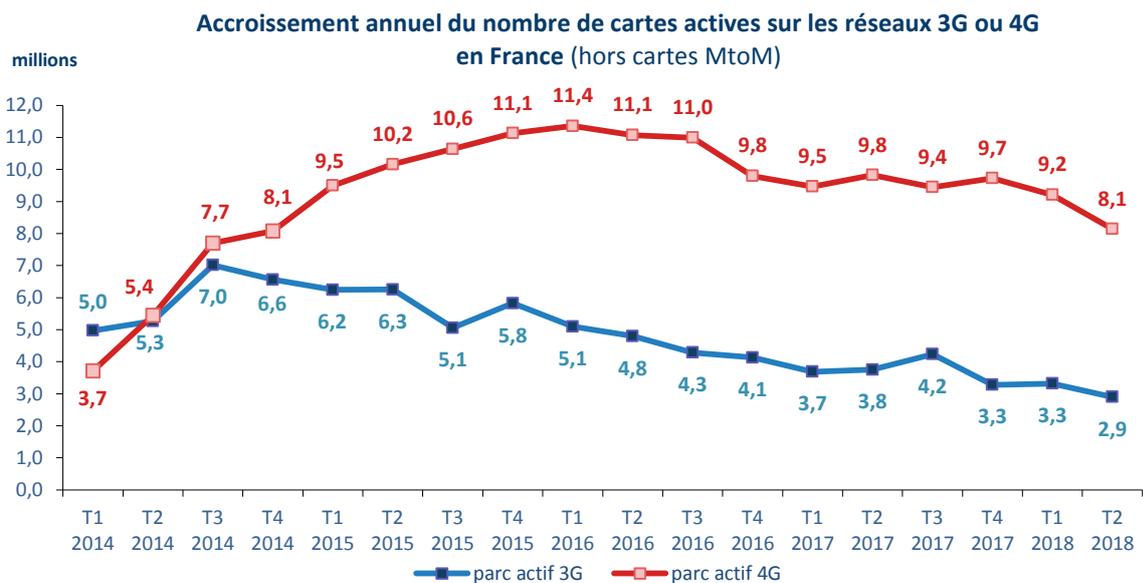
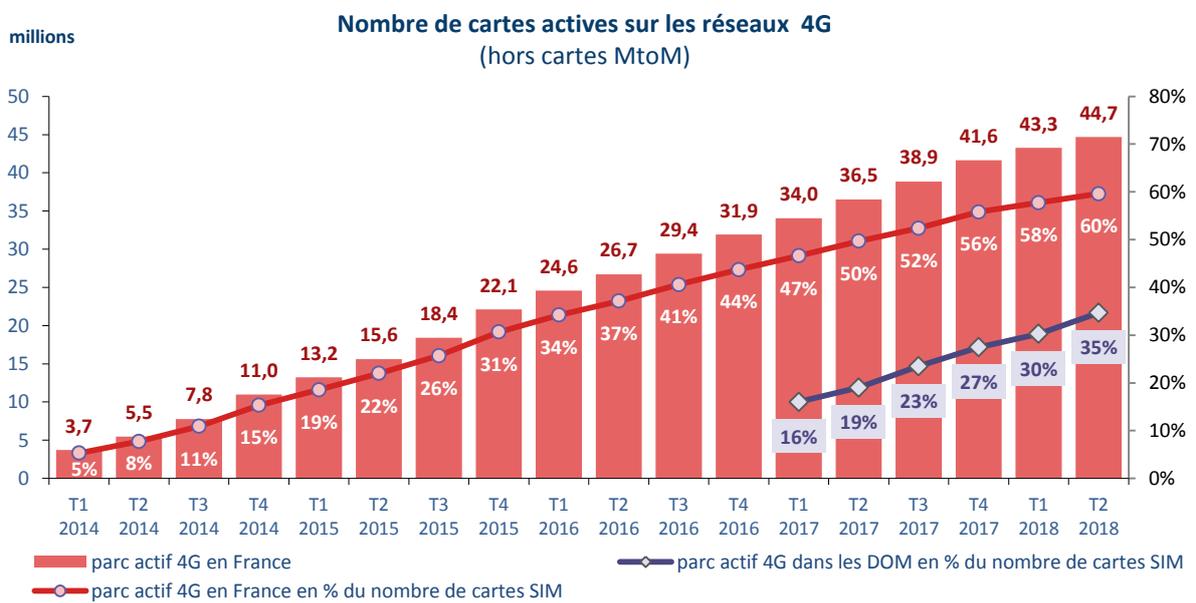
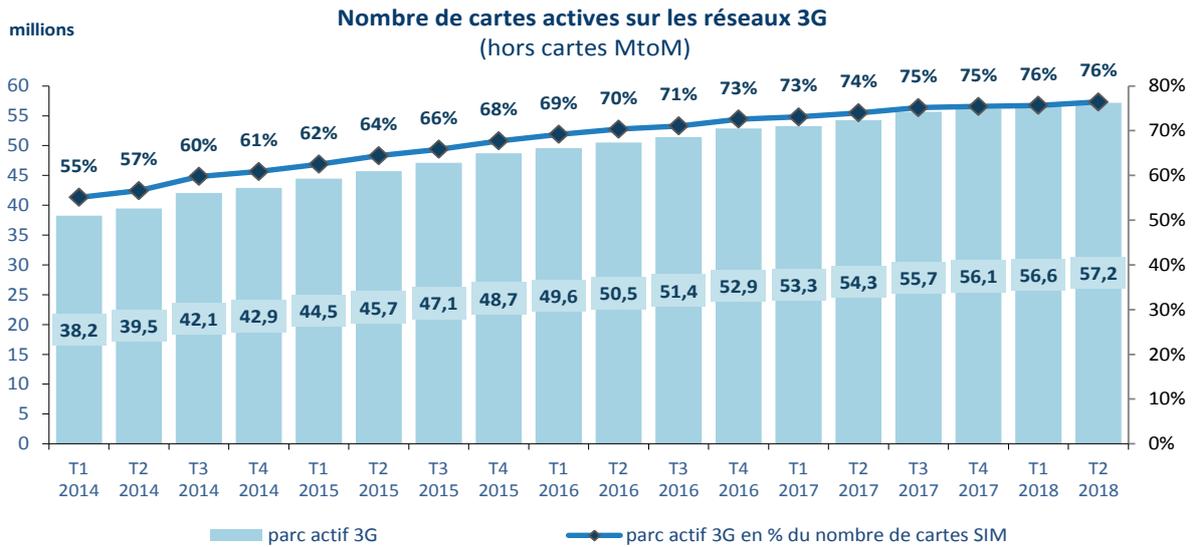
Parcs actifs 3G et 4G (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Parc actif 3G	54,268	55,654	56,140	56,591	57,169	5,3%
Parc actif 4G	36,531	38,865	41,626	43,260	44,672	22,3%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

- *Le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G. Une carte active 3G peut également être active 4G ou 2G.*

- *Le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de voix ou de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. Une carte active 4G peut également être active 3G ou 2G.*

- *Sont exclues les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (c'est-à-dire celles qui ne peuvent être utilisées en situation de mobilité). Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.*



2.1.5 La conservation du numéro mobile

Le volume de portabilité des numéros mobile se situe à un niveau historiquement élevé. Le nombre de clients ayant demandé à conserver leur numéro mobile lors d'un changement d'opérateur est en effet supérieur à deux millions pour le troisième trimestre consécutif (2,1 millions au deuxième trimestre 2018).

Conservation du numéro mobile (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	1,825	1,804	2,490	2,170	2,093	14,6%

Note : le nombre de numéros conservés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant.

2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)

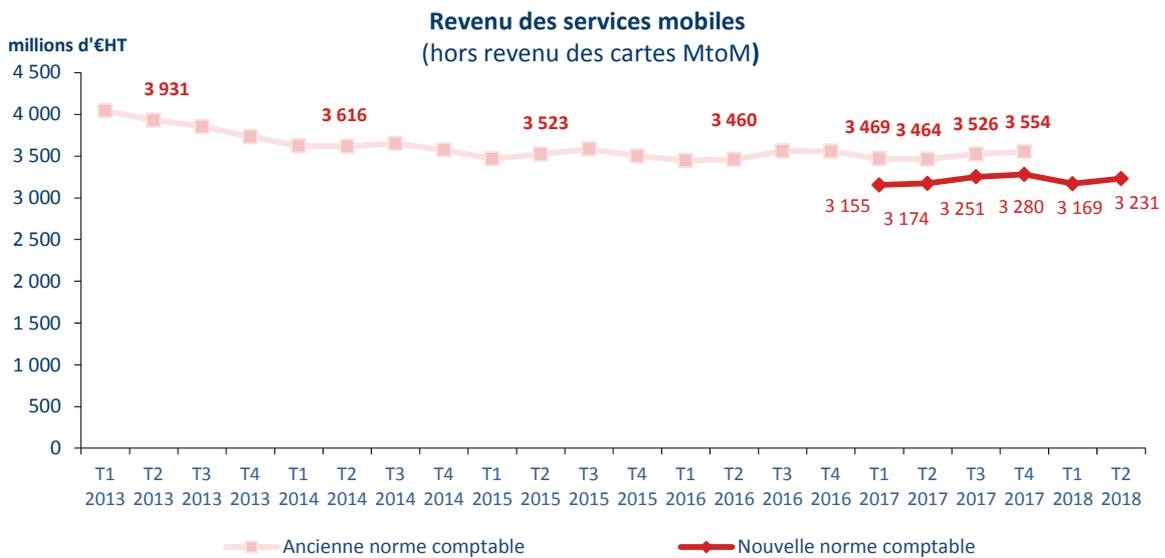
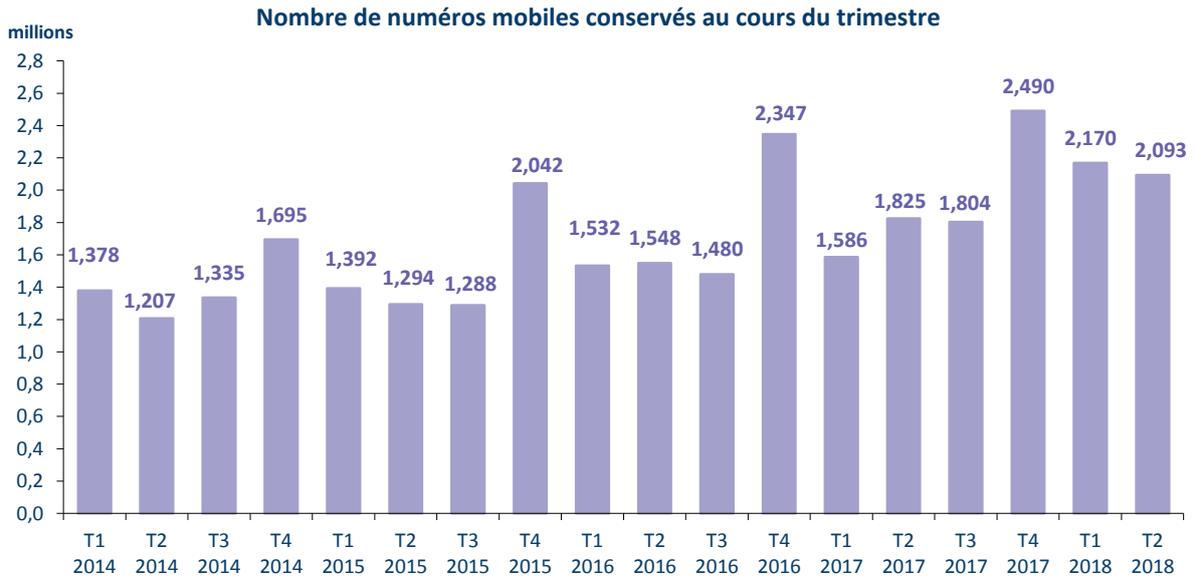
L'application de la norme IFRS 15 par les opérateurs à partir du 1^{er} janvier 2018 conduit principalement au transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, se reporter à l'annexe en p. 47 du présent document). Les montants du tableau ci-dessous sont présentés à périmètre constant sur chacun des trimestres, c'est-à-dire selon la nouvelle norme comptable. L'application de cette norme impacte le revenu des abonnements et forfaits, et par conséquent le revenu total des services mobiles. Elle n'a pas d'impact sur le revenu des contrats prépayés.

Le revenu des services mobiles (après application de la norme IFRS 15) s'élève à 3,2 milliards d'euros HT au deuxième trimestre 2018. Il augmente de 1,8% en un an, contre +0,5% au premier trimestre 2018, porté par une croissance plus soutenue du revenu provenant des offres forfaitaires : +2,8% en un an ce trimestre, soit près de 60 millions d'euros HT supplémentaires, contre +1,6% en un an au premier trimestre 2018).

Le revenu des offres forfaitaires, 3,1 milliards d'euros, représente à présent plus de 95% du revenu des services mobiles, le revenu du prépayé, avec le reflux continu du nombre de cartes prépayées, ne cessant de se réduire sur un rythme annuel de -10% à -20% par an depuis plus de quatre ans.

Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Abonnements et forfaits	2 998	3 069	3 112	3 017	3 083	2,8%
Cartes prépayées	176	182	168	152	148	-16,1%
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 174	3 251	3 280	3 169	3 231	1,8%

Note : il s'agit des revenus sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée. Pour plus de précisions, voir [annexe](#).



2.1.7 Le volume de données consommées

Depuis plus de quatre ans, le volume de données consommées au cours du trimestre sur les réseaux mobiles double en rythme annuel. Cependant, au deuxième trimestre 2018, cet accroissement se réduit : +76,4% en un an, après +100% au premier trimestre 2018 et une croissance supérieure à 120% entre le deuxième et le quatrième trimestre 2017.

Cette consommation provient en quasi-totalité (99%) des clients disposant d'un forfait, lequel inclut le plus souvent un volume élevé de données. Les clients actifs sur les réseaux 4G sont les plus gros consommateurs de données mobiles, à l'origine de 92% de l'ensemble du trafic sur les réseaux 3G et 4G. Cette proportion s'est accrue de 12 points en deux ans.

Le volume de données consommées à partir des cartes internet exclusives représente environ 2% de la consommation totale, il s'accroît moins rapidement que celui des autres types de cartes SIM (+56,4% en un an).

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles (en Exaooctet)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Abonnements et forfaits	0,493	0,596	0,708	0,743	0,870	76,4%
Cartes prépayées	0,006	0,007	0,008	0,009	0,010	65,9%
Consommation de données au cours du trimestre	0,499	0,603	0,716	0,752	0,879	76,3%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	0,012	0,015	0,018	0,017	0,019	56,4%
dont consommées par les clients actifs 4G	0,449	0,541	0,656	0,691	0,806	79,7%

Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des applications Ce volume n'inclut pas le trafic en WiFi qui ne relève pas de la consommation sur réseau mobile. Le trafic n'inclut pas la consommation réalisée à partir des box 4G fixes des opérateurs mobiles.

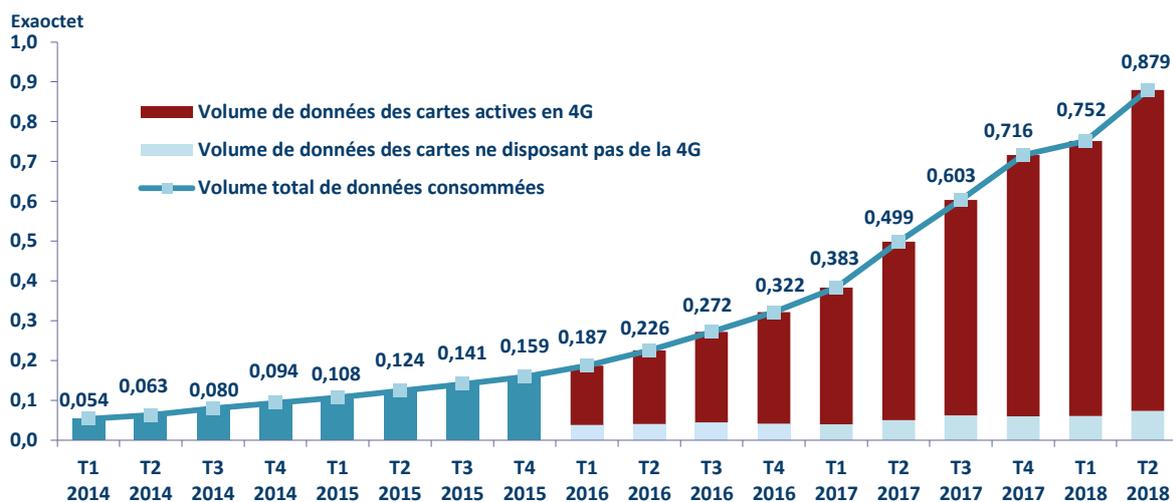
2.1.8 Le trafic de téléphonie mobile

Le volume des communications téléphoniques mobiles s'élève à 43,1 milliards de minutes au deuxième trimestre 2018. Ce volume augmente de façon pratiquement continue depuis le début de l'année 2012. Depuis trois trimestres, le rythme annuel de croissance (+4,5% au deuxième trimestre 2018 contre -0,3% au deuxième trimestre 2017) s'intensifie grâce à l'augmentation de la consommation vocale des détenteurs de forfaits. Cette dernière représente plus de 95% des minutes de téléphonie mobile. La diminution du trafic réalisé à partir de cartes prépayées accompagne le recul, commencé il y a plus de six ans, du nombre de ces cartes sur le marché français (-6,3% en un an au deuxième trimestre 2018).

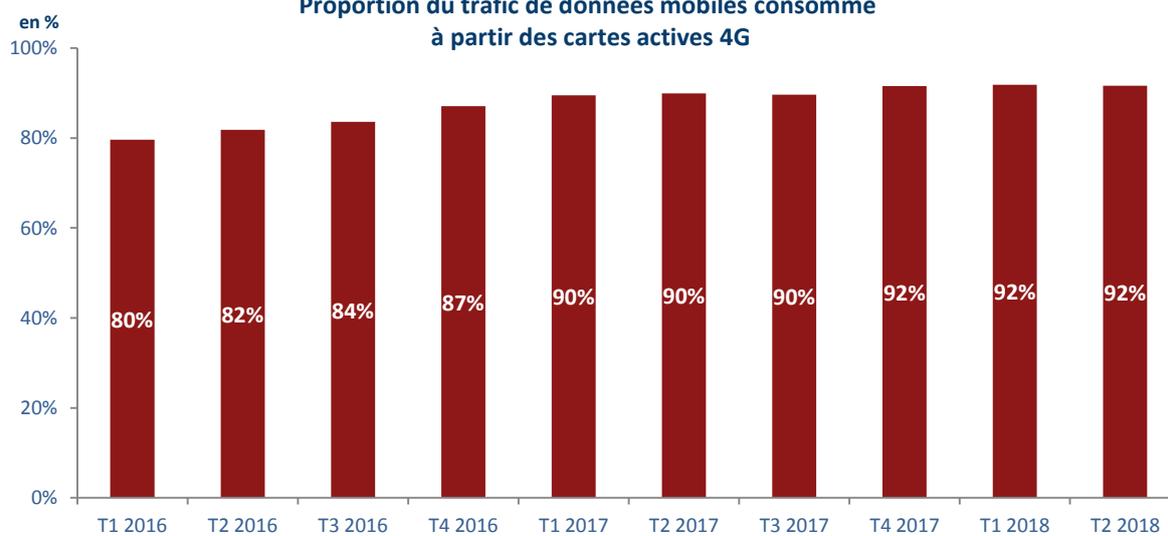
Trafic de la téléphonie mobile selon le mode de souscription (en millions de minutes)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Abonnements et forfaits	39 153	37 718	40 398	41 001	41 125	5,0%
Cartes prépayées	2 132	2 109	2 071	1 963	1 998	-6,3%
Trafic de communications vocales au départ des mobiles	41 285	39 827	42 471	42 964	43 123	4,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles



Proportion du trafic de données mobiles consommé à partir des cartes actives 4G



Le trafic à destination des téléphones mobiles, qui représente près de 80% de la consommation vocale depuis les réseaux mobiles, augmente d'environ 5% pour le troisième trimestre consécutif et ce après la croissance modérée, de l'ordre de 1%, les deux trimestres précédents. Cet accroissement, lié à l'augmentation de l'usage mobile, se fait au détriment du trafic mobile à destination du réseau fixe national, qui décroît depuis le début de l'année 2018, de -2,6% en un an ce trimestre après -3,4% le trimestre précédent.

Le volume des appels émis depuis les mobiles vers l'international connaît un regain de croissance depuis deux trimestres (environ +6% sur un an) et ce après cinq trimestres consécutifs de net recul faisant suite notamment à l'arrêt de la commercialisation d'offres d'abondance vers certaines destinations à l'étranger.

L'accroissement, au cours de ces dernières années, du volume des minutes de communications émises et reçues à l'étranger en « roaming out » a été favorisé par la réduction des tarifs du roaming international (*Cf. rubrique et note 2.1.10*). La croissance annuelle de ce trafic est particulièrement vive depuis un an avec +50% environ chaque trimestre.

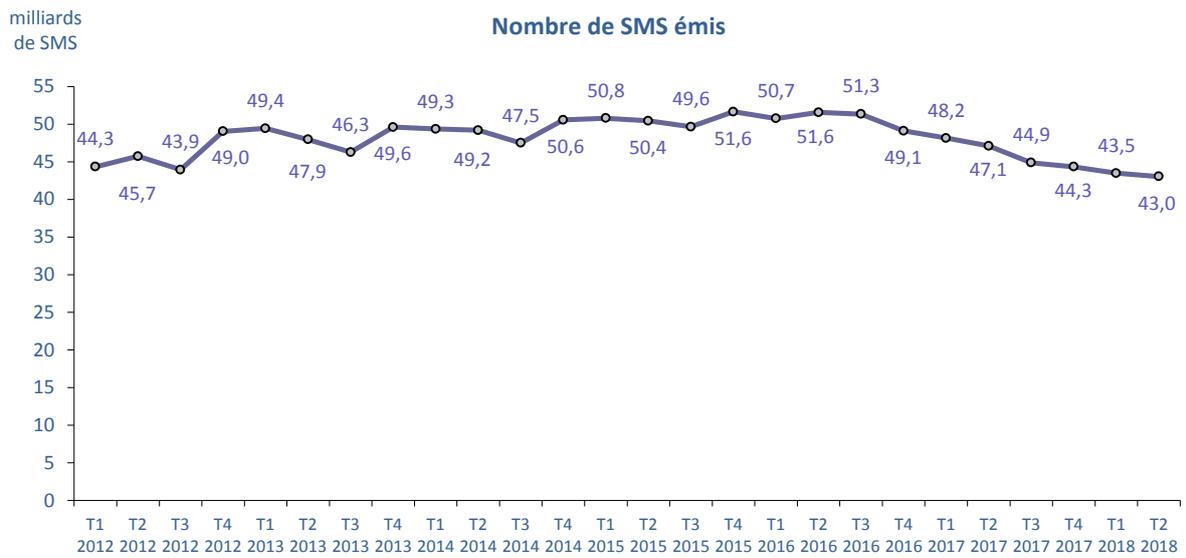
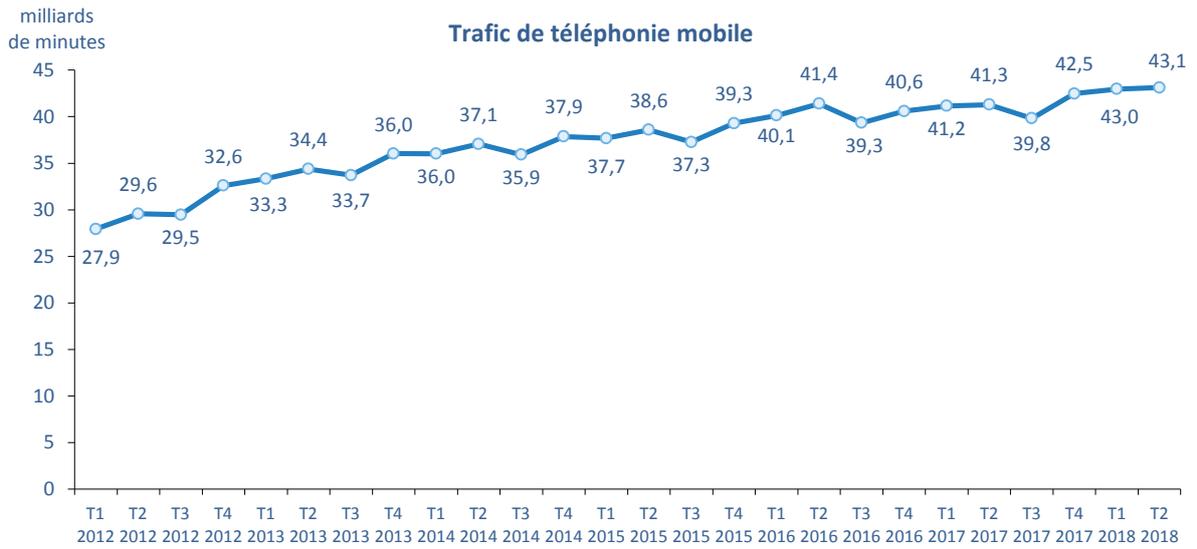
Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Communications mobiles vers fixe national	6 750	6 487	6 897	6 766	6 577	-2,6%
Communications mobiles vers mobiles nationaux	32 499	30 837	33 380	33 939	34 119	5,0%
Communications mobiles vers l'international	1 316	1 263	1 293	1 353	1 390	5,6%
Roaming out *	720	1 240	901	906	1 037	44,1%
Trafics de communications au départ des mobiles	41 285	39 827	42 471	42 964	43 123	4,5%

(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)

Le nombre de messages (SMS et MMS) émis, 44,4 milliards au deuxième trimestre 2018, se réduit depuis la fin de l'année 2016, probablement en partie en raison de l'accroissement de l'usage des utilisateurs de messagerie instantanée. Cette baisse touche uniquement les SMS dont le recul se fait, pour le cinquième trimestre consécutif, à un rythme annuel proche de 10% (-8,6% au deuxième trimestre 2018 soit 4,1 milliards de SMS de moins qu'il y a un an). Le nombre de MMS (1,3 milliard, soit 3% de l'ensemble des messages envoyés) continue en revanche d'augmenter mais plus modérément ce trimestre (+5,3% sur un an contre une croissance annuelle d'environ 8% depuis le début de l'année 2017).

Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Nombre de messages (SMS)	47 101	44 878	44 329	43 471	43 033	-8,6%
dont SMS provenant des forfaits	45 503	43 374	42 892	42 114	41 663	-8,4%
dont SMS provenant des cartes prépayées	1 597	1 502	1 436	1 358	1 371	-14,2%
Nombre de messages multimedias (MMS)	1 260	1 307	1 264	1 225	1 327	5,3%
Nombre de messages émis durant le trimestre	48 361	46 185	45 592	44 697	44 360	-8,3%



2.1.10 Le roaming-out

Au cours de ces dernières années, en application de la réglementation européenne, les tarifs des services mobiles en itinérance internationale se sont progressivement réduits pour les consommateurs. Depuis le 15 juin 2017, ceux-ci peuvent bénéficier au sein de l'Union européenne, de services mobiles aux mêmes tarifs que ceux appliqués dans leur pays (*cf. notes*).

L'accroissement de la consommation des clients des opérateurs mobiles français à l'étranger (roaming-out) suite à ces évolutions tarifaires est particulièrement visible sur les quatre derniers trimestres. Durant cette période, en évolution annuelle, le trafic de téléphonie comme le nombre de SMS émis ont progressé de 30% à 50% et la consommation de données a enregistré une croissance de 200% à 300% (+189% en un an au deuxième trimestre 2018). Au contraire, le revenu directement attribuable à ces consommations tend à se réduire (-13,7% sur un an au deuxième trimestre 2018).

Revenus directement attribuables et volumes du roaming-out	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Revenus attribuables (voix, SMS, data) (millions d'euros)	189	181	158	151	163	-13,7%
Trafic de communications (millions de minutes)	720	1 240	901	906	1 037	44,1%
Nombre de SMS en roaming-out (millions)	391	810	452	414	521	33,1%
Trafic de données consommées (téraoctets)	5 923	19 888	11 013	11 980	17 088	188,5%

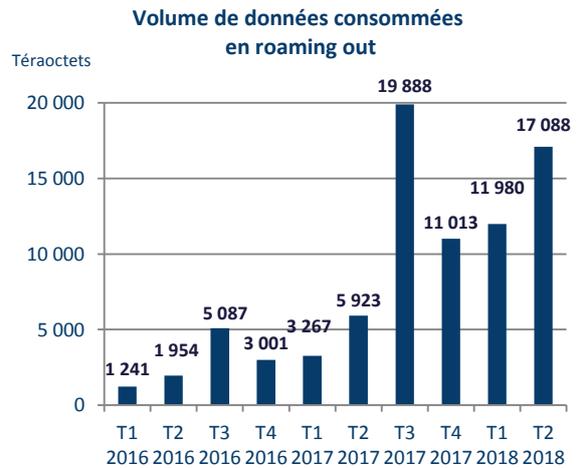
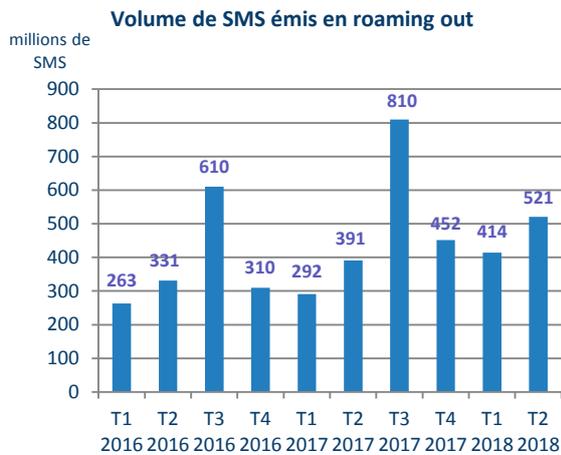
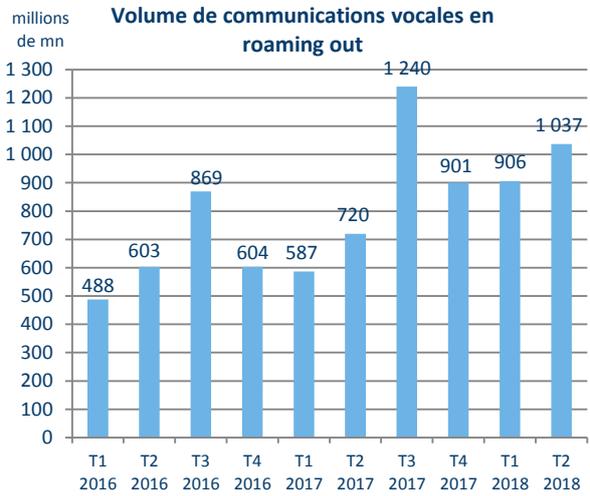
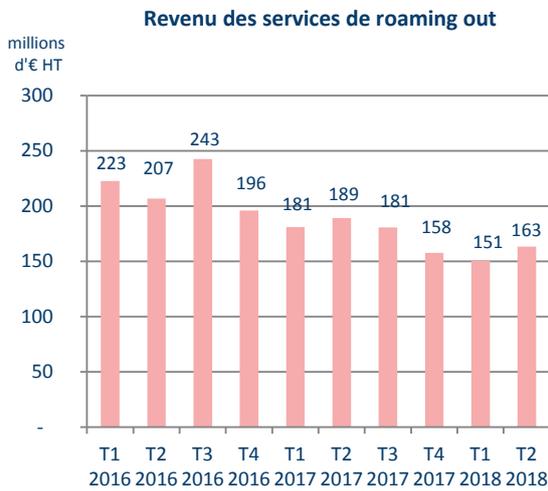
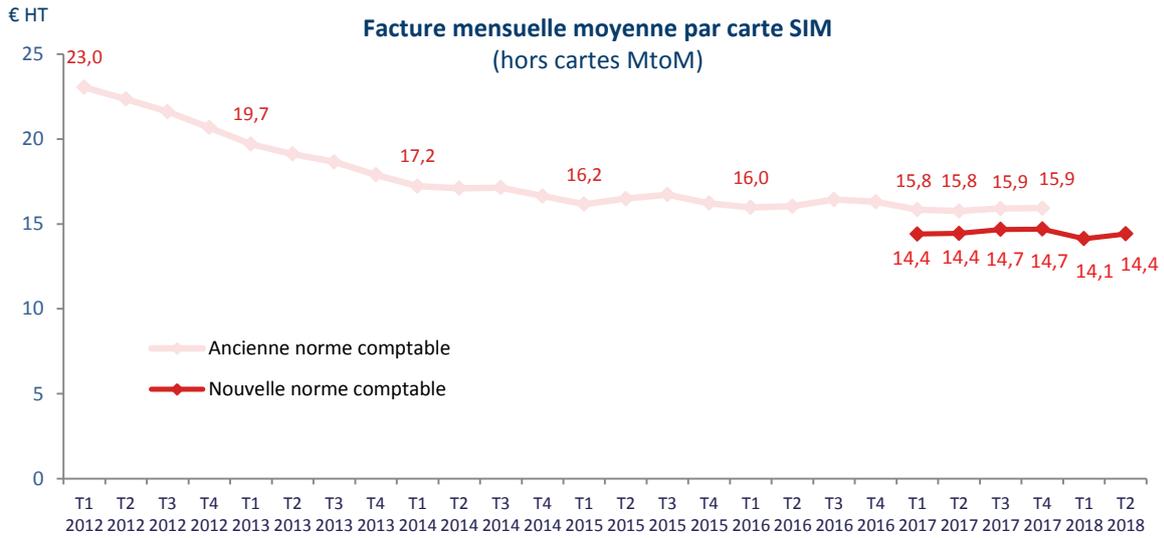
Note : Le roaming out correspond aux services d'itinérance facturés aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire. En revenu, sont comptabilisées uniquement les prestations facturées, spécifiquement ou au-delà du forfait, aux clients de l'opérateur pour les services d'itinérance et ce quel que soit le service (communications vocales entrantes et sortantes, services de messagerie et de données). Depuis le 15 juin 2017, les opérateurs ont l'obligation d'appliquer à ces services d'itinérance les tarifs nationaux à leurs clients voyageant au sein de l'Union européenne. Pour plus d'information sur l'évolution des tarifs de détail, voir note sur l'Eurotarif (rubrique 5.2 de la présente publication).

2.1.11 Les consommations mensuelles moyennes par carte SIM mobile (hors MtoM)

L'application de la norme IFRS 15 par les opérateurs à partir du 1^{er} janvier 2018 conduit principalement au transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, se reporter à l'annexe en p. 47 du présent document), ce qui impacte à la baisse les factures mensuelles moyennes. Dans le tableau ci-dessous, celles-ci sont présentées à périmètre constant, c'est-à-dire selon la nouvelle norme comptable sur chacun des trimestres. L'application de cette norme impacte la facture mensuelle moyenne des détenteurs de forfaits, et par conséquent la facture mensuelle moyenne par carte SIM. La nouvelle norme n'a pas d'impact sur la facture mensuelle moyenne des contrats prépayés.

Au deuxième trimestre 2018, la facture moyenne s'élève à 14,4 euros HT, stable par rapport à celle du deuxième trimestre 2017.

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Par carte SIM mobile	14,4	14,7	14,7	14,1	14,4	-0,5%
dont forfait	16,0	16,2	16,2	15,6	15,8	-1,5%
dont carte prépayée	5,4	5,6	5,3	5,0	5,1	-6,6%



- La facture mensuelle moyenne mobile par carte SIM est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris roaming out, hors revenu des appels entrants et hors

cartes MtoM) du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU).

- Parc moyen de cartes SIM du trimestre N : $[(\text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N} + \text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N-1}) / 2]$

La consommation moyenne mensuelle de données d'une carte SIM sur les réseaux mobiles atteint 4,2 gigaoctets par carte au deuxième trimestre 2018 soit une progression de 1,8 Go sur un an et de 0,6 Go sur le seul trimestre. Cette croissance vient après le ralentissement constaté au premier trimestre 2018 où la consommation moyenne par carte n'avait augmenté que de 0,2 Go au cours du trimestre et où la consommation moyenne des cartes actives 4G n'avait pas progressé par rapport à celle du quatrième trimestre 2017 (5,8 Go).

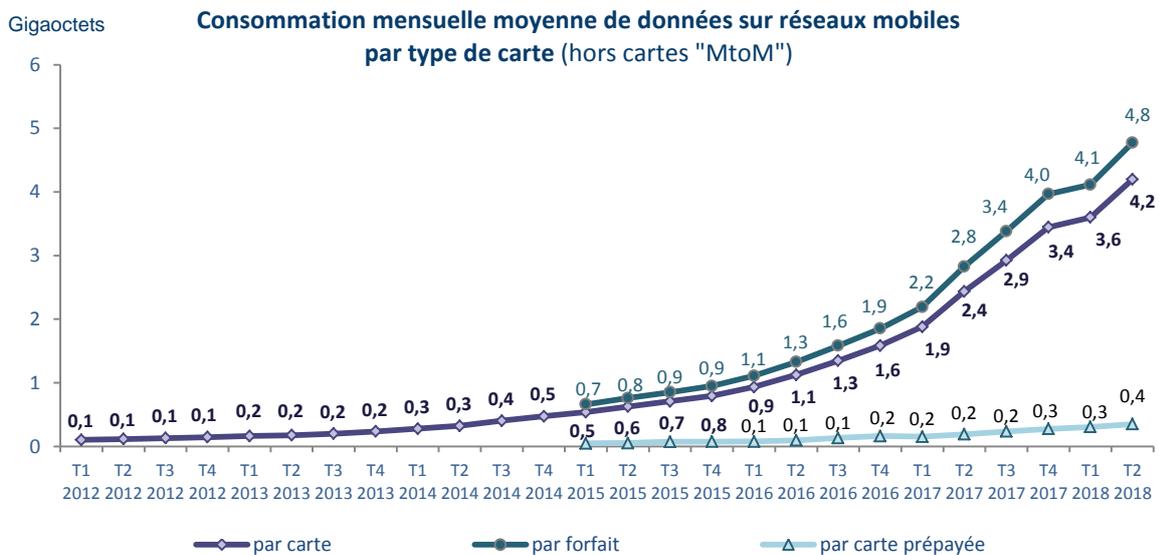
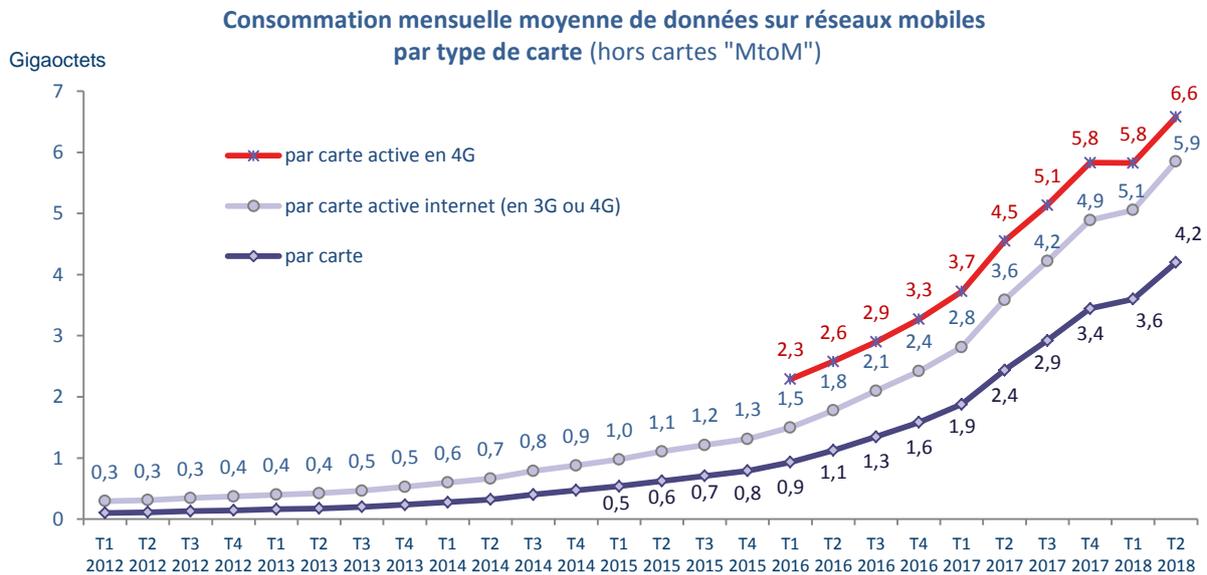
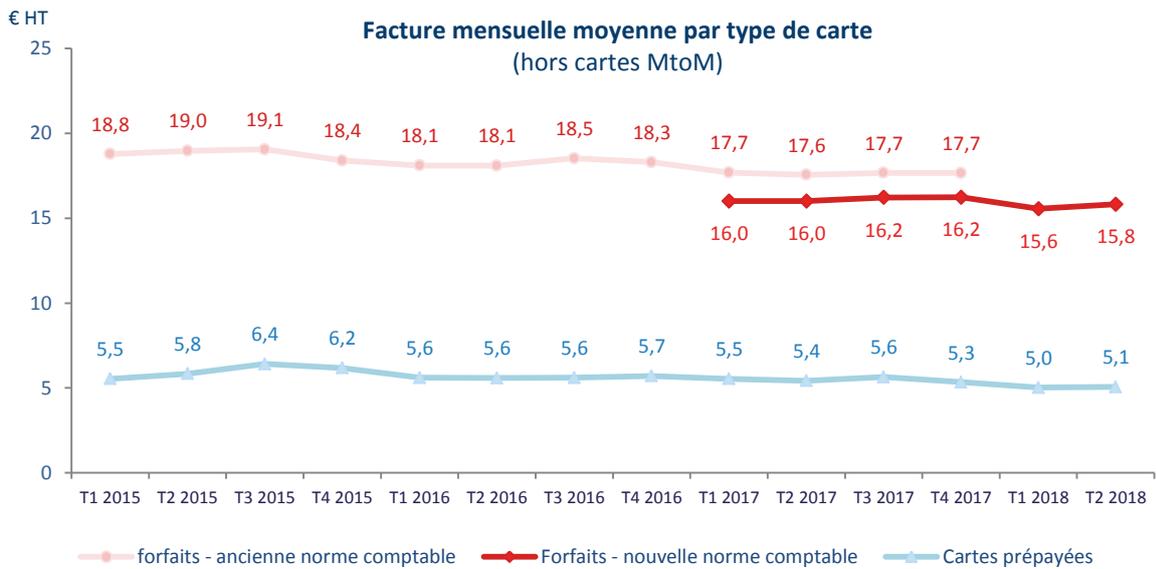
Deux types d'utilisateurs ont un niveau de consommation de données mobiles particulièrement important : ceux utilisant internet depuis leur mobile consomment 5,9 gigaoctets par mois, et ceux qui sont actifs sur les réseaux 4G utilisent 6,6 gigaoctets. Selon le type de contrat, la consommation de donnée est de plus très hétérogène : pour un client disposant d'un forfait elle est de 4,8 gigaoctets par mois en moyenne, et pour celui qui utilise une carte prépayée de 0,4 gigaoctet par mois, soit pratiquement un écart de un à quinze.

Consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles (en Gigaoctets)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Consommation moyenne par forfait	2,8	3,4	4,0	4,1	4,8	68,9%
Consommation moyenne par carte prépayée	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	84,7%
Consommation moyenne de données par carte SIM	2,4	2,9	3,4	3,6	4,2	72,4%
Consommation par carte active internet	3,6	4,2	4,9	5,1	5,9	63,2%
Consommation par carte active en 4G	4,5	5,1	5,8	5,8	6,6	44,2%

- Le volume de données mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels/applications. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.

- Carte active internet : utilisation d'un service de données au cours des trois derniers mois que ce soit via les réseaux mobiles 3G ou 4G.

- Carte active 4G : utilisation d'un réseau mobile 4G au cours des trois derniers mois.



La durée mensuelle moyenne des communications depuis un téléphone mobile a peu évolué au cours des trois dernières années. Elle s'élève à 3h21 au deuxième trimestre 2018, soit 4 minutes de plus qu'au deuxième trimestre 2017. L'écart de un à trois entre la consommation moyenne d'un client utilisant une carte prépayée (1h12 par mois) et celle disposant d'un forfait (3h39 par mois) perdure et la stabilité de la consommation moyenne se constate pour ces deux types de clientèle.

Trafic mensuel moyen voix sortant par carte (en heures)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Par carte SIM mobile	3h17	3h08	3h19	3h20	3h21	1,8%
dont forfait	3h38	3h28	3h40	3h40	3h39	0,5%
dont carte prépayée	1h10	1h10	1h10	1h09	1h12	3,0%

Le volume de trafic mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris roaming out) du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes (hors cartes internet/data exclusives et cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois.

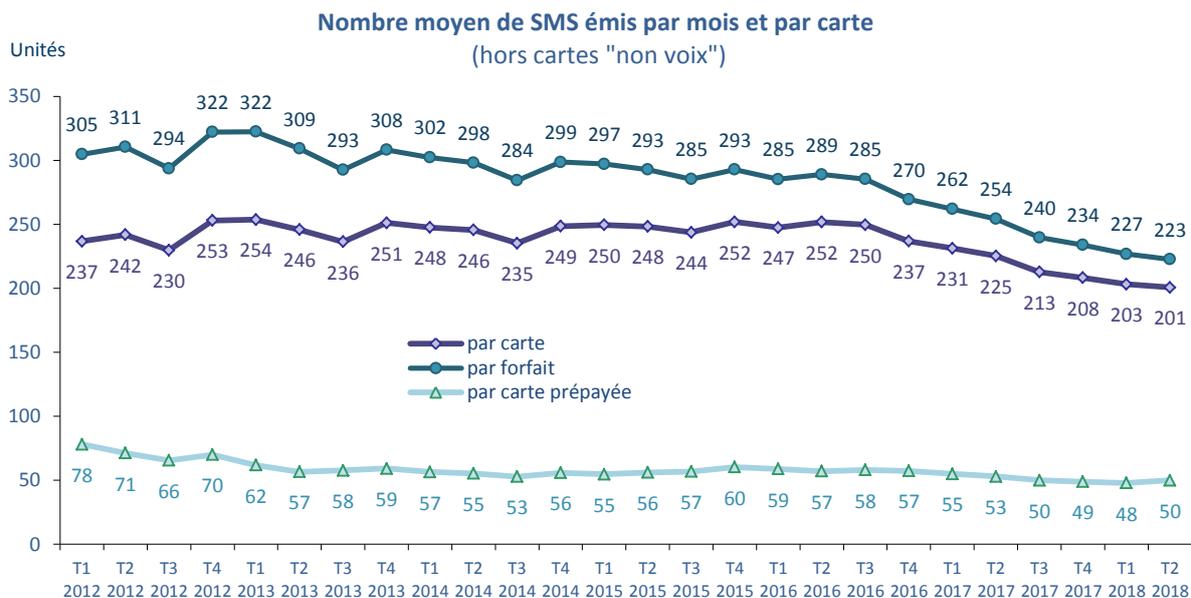
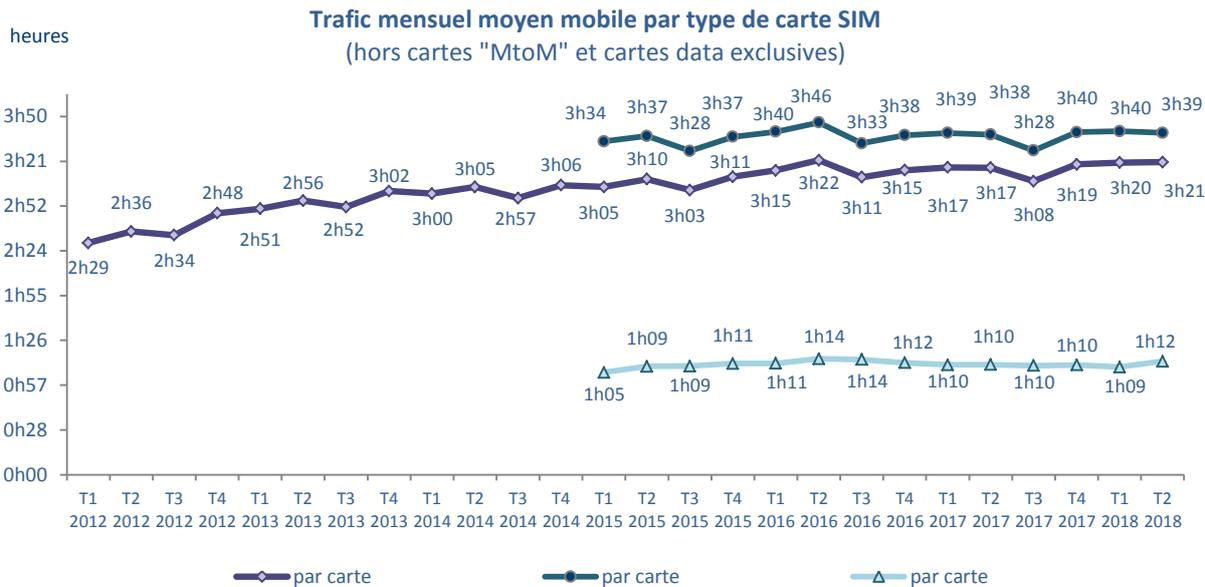
La consommation moyenne de SMS se réduit depuis la fin de l'année 2016. Avec 201 SMS envoyés par mois et par carte au deuxième trimestre 2018, elle diminue de 24 messages par rapport à celle du deuxième trimestre 2017. Cette tendance est à mettre en parallèle avec le développement des applications de messageries instantanées qui viennent probablement se substituer en partie aux SMS, malgré les offres d'abondance systématiquement incluses dans les forfaits proposés par les opérateurs.

La consommation moyenne de SMS à partir des cartes prépayées (50 SMS par mois, -5,7% en un an) diminue deux fois moins vite que celle provenant des forfaits (223 SMS par mois, -12,4%) tout en restant sur un niveau presque cinq fois plus faible.

La consommation de MMS reste faible avec moins de dix messages émis en moyenne par trimestre.

Nombre de messages émis en moyenne par mois (en unités)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Nombre de SMS par carte SIM mobile	225	213	208	203	201	-10,9%
dont SMS provenant des forfaits	254	240	234	227	223	-12,4%
dont SMS provenant des cartes prépayées	53	50	49	48	50	-5,7%
Nombre de MMS par carte SIM mobile	7	8	7	7	8	7,5%
Nombre de messages par carte SIM mobile	231	219	214	209	207	-10,6%

Le nombre de messages moyen par carte SIM, est calculé en divisant le nombre de messages du trimestre N par une estimation du parc moyen de cartes SIM (hors cartes internet exclusives et cartes « MtoM ») du trimestre N rapporté au mois. Ce nombre n'inclut pas les messages surtaxés (votes lors d'émissions TV par exemple).



2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

Le segment de marché des cartes SIM équipant les objets connectés (cartes MtoM) reste dynamique avec une croissance annuelle autour de trois millions depuis le début de l'année 2017. Le nombre de ces cartes est de 16,6 millions au 30 juin 2018 (+2,9 millions sur un an).

Le revenu associé à ces cartes représente 30 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2018, soit moins d'un euro HT en moyenne par mois et par carte.

Objets communicants	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Revenu des services MtoM (en millions d'euros HT)	27	31	25	30	30	11,2%
Nombre de cartes SIM MtoM (en millions d'unités)	13,684	14,272	14,899	15,685	16,561	21,0%

Le chiffre en italique a été modifié par rapport à la publication précédente.

Les cartes SIM Machine to Machine (MtoM) sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc...) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées actuellement essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.

3 Les services à valeur ajoutée

Le revenu provenant des services à valeur ajoutée (services vocaux, de données, de renseignements) s'élève à 253 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2018, pour les deux-tiers attribuable aux services vocaux fixes et mobiles. La baisse de ce revenu entamée depuis plus de six ans (-10,0% en un an ce trimestre) touche toutes les catégories de services.

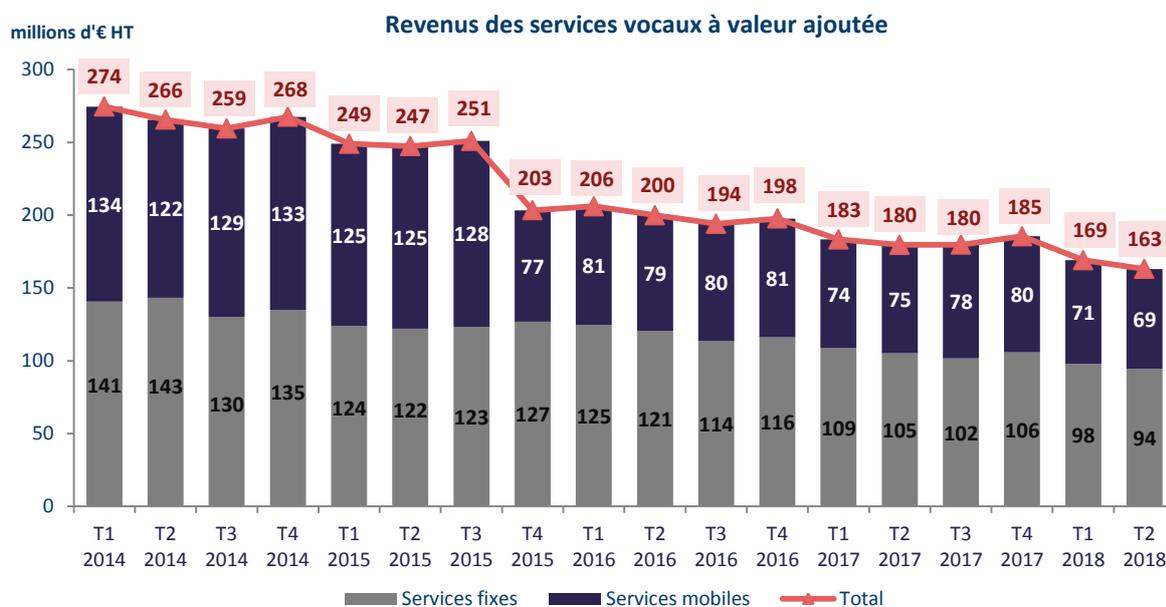
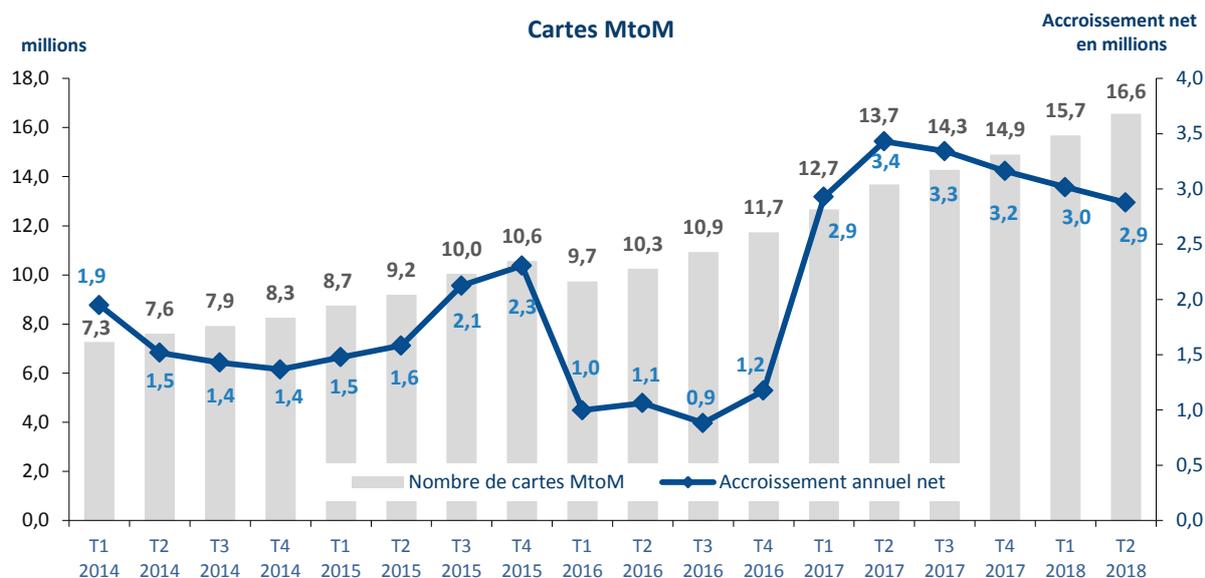
Le revenu des services vocaux au départ des clients des opérateurs fixes, 94 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2018, se réduit depuis plusieurs années (-10,2% par rapport au deuxième trimestre 2017). Le volume associé diminue également depuis le début de l'année 2017 (-4,4% en un an ce trimestre).

Le montant facturé pour les services vocaux mobiles à valeur ajoutée est en repli depuis le début de l'année 2017 : 69 millions d'euros HT, -7,9% en un an au deuxième trimestre 2018. Le revenu facturé pour les services avancés de données, en dépit d'une embellie au quatrième trimestre 2017 (+12,4% sur un an), tend également à se réduire depuis six ans (73 millions d'euros HT, -5,2% sur un an au deuxième trimestre 2018).

Le volume de minutes des appels vers les services vocaux mobiles connaît un regain de croissance depuis le début de l'année 2018 (respectivement +12,6% et +7,2% aux premier et deuxième trimestres) après une faible progression (moins de 1%) au cours des deux trimestres précédents.

Revenus des services à valeur ajoutée (en millions d'euros HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Services vocaux	180	180	185	169	163	-9,3%
dont au départ des clients des opérateurs fixes	105	102	106	98	94	-10,2%
dont au départ des clients des opérateurs mobiles	75	78	80	71	69	-7,9%
Services de données	76	77	82	73	73	-5,2%
Services de renseignements (opérateurs attributaires de N°)	25	29	26	15	18	-29,3%
Revenus des services à valeur ajoutée	281	286	294	258	253	-10,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.



Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015, la réforme de la tarification des appels à destination des SVA a abouti à distinguer le tarif de la communication rémunérant l'opérateur de celui du service rémunérant l'éditeur. Depuis cette réforme, la communication vers les services spéciaux banalisés et surtaxés est facturée au prix d'un appel vers un numéro de téléphone fixe quel que soit le réseau d'appel, fixe ou mobile. De même cette réforme met en œuvre la gratuité totale des communications vers les services à valeur ajoutée gratuits, que l'appel ait été passé depuis un réseau fixe ou mobile.

La mise en œuvre de cette réforme de la tarification des appels à destination des SVA a conduit à un recul du revenu à partir du quatrième trimestre 2015 d'environ -40% en évolution annuelle.

Note :

- Les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. Les services à valeur ajoutée de type « données » ne concernent que les clients des opérateurs mobiles. Ils incluent par exemple : services kiosque «Gallery», services d'alerte, de « chat », services de type météo, jeux télévisés, astrologie, téléchargement de sonneries, etc.

Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Au départ des clients des opérateurs fixes	826	840	837	850	790	-4,4%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	409	444	467	468	438	7,2%
Trafic total	1 235	1 283	1 305	1 318	1 228	-0,6%

Trafic vers les services de renseignements téléphoniques (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Nombre d'appels	5	5	4	10	3	-32,5%

Note : sont considérés comme services de renseignements les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212).

4 Les autres revenus des opérateurs

4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Hébergement et de gestion de centres d'appels	88	85	85	83	82	-6,2%

4.2 Les terminaux et équipements

L'application de la norme IFRS 15 par les opérateurs à partir du 1^{er} janvier 2018 conduit principalement au transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, se reporter à l'annexe en p. 47 du présent document). Les montants du tableau ci-dessous sont présentés à périmètre constant, c'est-à-dire selon la nouvelle norme comptable sur chacun des trimestres. L'application de cette norme impacte uniquement le revenu de la vente de terminaux lié à l'activité mobile.

Le revenu des ventes et locations de terminaux représente 966 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2018 et augmente de 2,1% sur un an. Le revenu lié aux activités fixes, 244 millions, qui progresse de 3,6% en un an, et celui provenant des terminaux mobiles, 722 millions d'euros HT, en hausse de 1,6% sur un an, contribuent chacun pour environ la moitié à la croissance.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	235	240	253	240	244	3,6%
Liés à l'activité mobile	711	841	1 072	824	722	1,6%
Terminaux et équipements	946	1 081	1 325	1 064	966	2,1%

Le revenu des coffrets et terminaux inclut les commissions aux distributeurs.

Les données du revenu des terminaux liés à l'activité mobiles basé sur les anciennes normes est en annexe.

5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

5.1 L'ensemble du marché

Le revenu issu des prestations d'accès et d'interconnexion entre opérateurs s'élève à 2,0 milliards d'euros au deuxième trimestre 2018, les deux-tiers (soit 1,3 milliard d'euros) provenant des prestations fournies sur les réseaux fixes.

Le revenu des prestations de gros d'accès internet haut et très haut débit, 745 millions d'euros, qui représente plus de la moitié des revenus de gros des services fixes (57%), augmente de 3,7% en un an au deuxième trimestre 2018, après deux trimestres de repli, grâce à la croissance significative du revenu de la vente en gros d'accès très haut débit. Ce dernier représente désormais 13% (+9 points en un an) du revenu total des prestations de gros d'accès internet. Le revenu lié à la vente d'accès internet se compose également pour près de deux tiers au revenu provenant de la location de lignes en dégroupage (64%) et pour plus d'un quart à celles en bitstream. Ce revenu continue de diminuer, à l'image du nombre de lignes associées. Le montant des prestations liées au service téléphonique fixe (421 millions d'euros) diminue chaque trimestre de plus 10% (-16,0% en un an au T2 2018), principalement en raison du recul de la consommation de minutes (-9,3% en un an). Le revenu des services de capacité vendus aux opérateurs (142 millions d'euros) représente 11% du total des revenus des prestations de gros des opérateurs fixes ; il baisse depuis le début de l'année 2018 (-4,4% en un an au deuxième trimestre 2018) après une légère croissance en 2017.

Le revenu de l'ensemble des services d'interconnexion des opérateurs mobiles (voix, SMS) s'élève à 657 millions d'euros HT au deuxième trimestre 2018. Ce revenu est pratiquement stable (-0,3% sur un an) malgré l'affaiblissement depuis deux ans du revenu des prestations de terminaison d'appel SMS et MMS, qui représentent encore plus de la moitié du montant des prestations de gros mobiles, en recul de -6,2% en un an au deuxième trimestre 2018. En revanche, le revenu des prestations de terminaison vocale reste orienté à la hausse (+6,0% en un an), de même que le revenu des prestations liées au roaming-in (+10,9% en un an).

Le volume de minutes associé à ces prestations d'interconnexion mobiles est toujours croissant (+3,1% sur un an) ce qui n'est pas le cas pour les SMS dont le nombre diminue depuis le début de l'année 2016 (-9,8% en un an ce trimestre).

Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes	1 368	1 358	1 335	1 275	1 308	-7,5%
Prestations liées au service téléphonique (yc VGA)	502	486	471	432	421	-16,0%
Prestations de gros d'accès haut et très haut débit	718	717	713	698	745	3,7%
Services de capacité	148	155	150	144	142	-4,4%
Services d'interconnexion des opérateurs mobiles	659	709	661	628	657	-0,3%
Terminaisons d'appel nationale et internationale	188	184	196	199	200	6,0%
Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS	378	369	363	351	355	-6,2%
Roaming in	92	156	102	78	102	10,9%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	2 027	2 067	1 996	1 902	1 965	-3,1%

Trafic des services d'interconnexion (en millions de minutes)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Trafic lié aux services téléphoniques fixes	23 281	21 340	23 202	22 985	21 109	-9,3%
Trafic lié aux services téléphoniques mobiles	25 537	25 205	26 485	26 698	26 338	3,1%
Ensemble des services d'interconnexion liés au service téléphonique	48 818	46 544	49 687	49 683	47 447	-2,8%
SMS entrants (en millions d'unités)	30 491	29 176	28 851	27 960	27 517	-9,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Définitions et évolutions de tarifs sur le marché de gros

- L'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

- Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement entre ces deux indicateurs inapproprié pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).

- L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.

- Le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,077 c€ depuis le 1^{er} janvier 2017 contre 0,078 c€ en 2016.

- Les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif mensuel du dégroupage total par accès (offre d'accès à la boucle locale de l'opérateur historique) ne peut excéder 9,31 € à partir du 1^{er} janvier 2018, après 9,45 € entre le 1^{er} mars 2017 et le 31 décembre 2017 et après 9,10 € entre le 1^{er} mars 2016 et le 29 février 2017. Le tarif mensuel du dégroupage partiel est plafonné à 1,77€.

Pour plus d'informations sur le dégroupage total : <https://archives.arcep.fr/?id=6989>

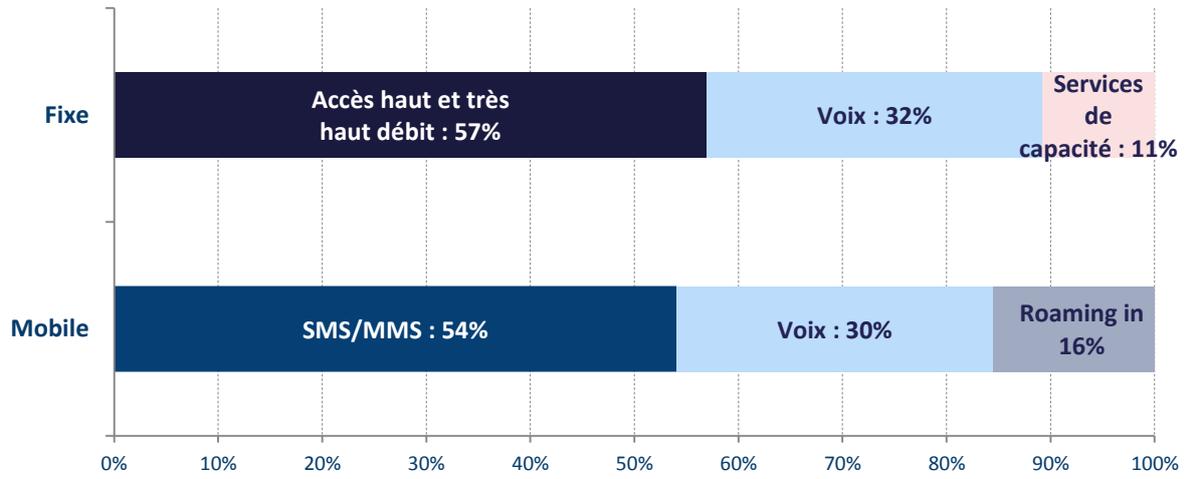
- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le roaming in. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale qui représentent environ un milliard d'euros pour l'ensemble de l'année 2017.

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,74 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles (métropole et DOM) contre 0,76 c€/min en 2016.

- La terminaison d'appel SMS est d'1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) depuis le 1^{er} janvier 2013.

L'historique des tarifs est disponible sur le site : <https://archives.arcep.fr/index.php?id=8080>

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès
Au deuxième trimestre 2018



Parc d'accès en dégroupage et en "bitstream" (hors DSLE) (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Nombre de lignes partiellement dégroupées	0,499	0,480	0,459	0,435	0,416	-16,6%
Nombre de lignes totalement dégroupées	11,536	11,481	11,393	11,273	11,128	-3,5%
Nombre de lignes en "bitstream" (nu, classique et IP National)	1,310	1,302	1,302	1,303	1,314	0,3%
Nombre de lignes dégroupées et en "bitstream"	13,345	13,263	13,154	13,010	12,858	-3,6%

Note : le bitstream correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

A la fin du mois de juin 2018, 11,5 millions de lignes sont dégroupées. Le nombre de lignes partiellement dégroupées diminue depuis plusieurs années (416 000, en recul de 85 000 en rythme annuel). Les lignes totalement dégroupées reculent depuis le début de l'année 2016 (-410 000 en un an au deuxième trimestre 2018), tout d'abord du fait d'un basculement vers des offres en bitstream nu jusqu'au début de l'année 2017, et désormais, en raison de la seule baisse du nombre d'abonnements DSL. Quant au nombre de lignes en bitstream, 1,3 million, il reste sensiblement le même depuis le début de l'année 2016.

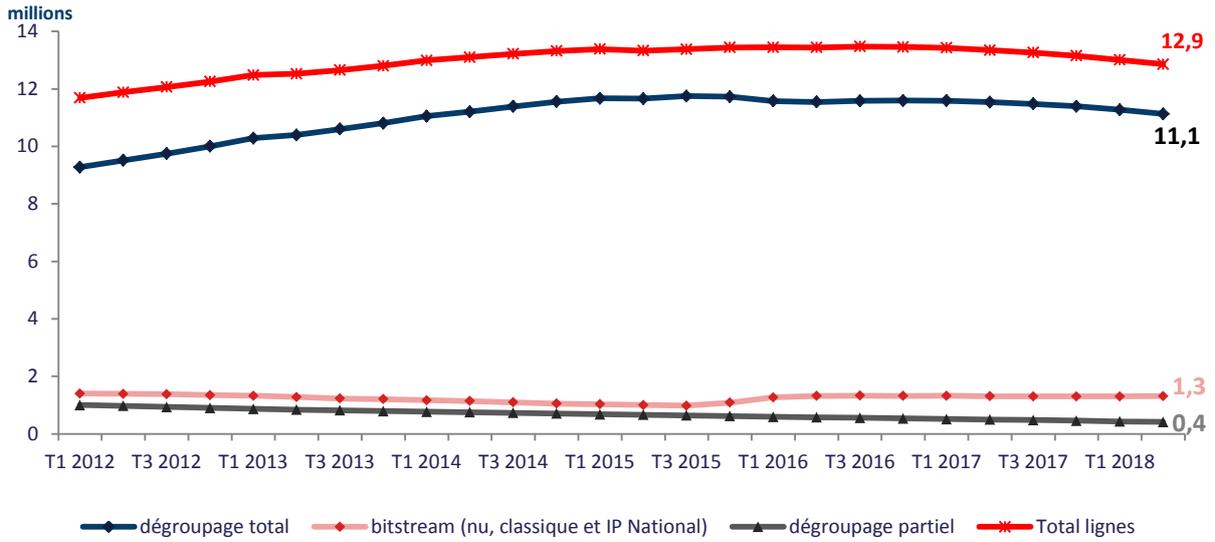
Au total, les opérateurs alternatifs ont loué à l'opérateur historique 12,9 millions de lignes cuivre au deuxième trimestre 2018 dont pratiquement 87% en dégroupage total ; le rythme de baisse du nombre de ces lignes entamée au début de l'année 2017 continue de s'accélérer (de -20 000 en un an au premier trimestre 2017 à -490 000 au deuxième trimestre 2018).

Nombre d'abonnements FttH via une offre de gros (en millions)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Abonnements FttH via une offre de mutualisation passive	0,966	1,106	1,331	1,533	1,759	82,1%
Abonnements FttH via une offre activée (bitstream)	0,058	0,054	0,062	0,062	0,079	36,2%
Total des abonnements FttH via une offre de gros	1,024	1,160	1,393	1,595	1,838	79,5%

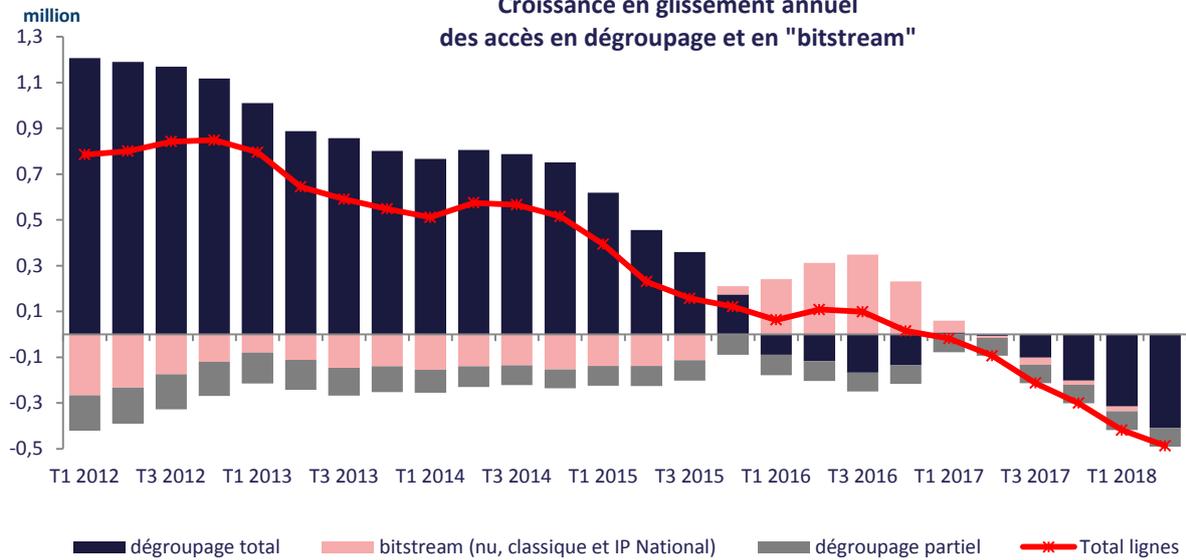
Plus d'informations sur l'état des déploiements des services haut et très haut débit fixes : <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-publications-chiffrees/observatoire-des-abonnements-et-deploiements-du-haut-et-tres-haut-debit/hd-thd-t2-2018.html>

Le raccordement commercial des clients en fibre optique peut être réalisé par l'opérateur propriétaire de l'infrastructure, ou par un autre opérateur via une offre de gros. Ces dernières sont au nombre de 1,8 million à fin juin 2018, et progressent de 80% en un an. La quasi-totalité des abonnements FttH de gros (1,8 million au deuxième trimestre 2018, soit 96%) sont construits sur une offre de mutualisation passive.

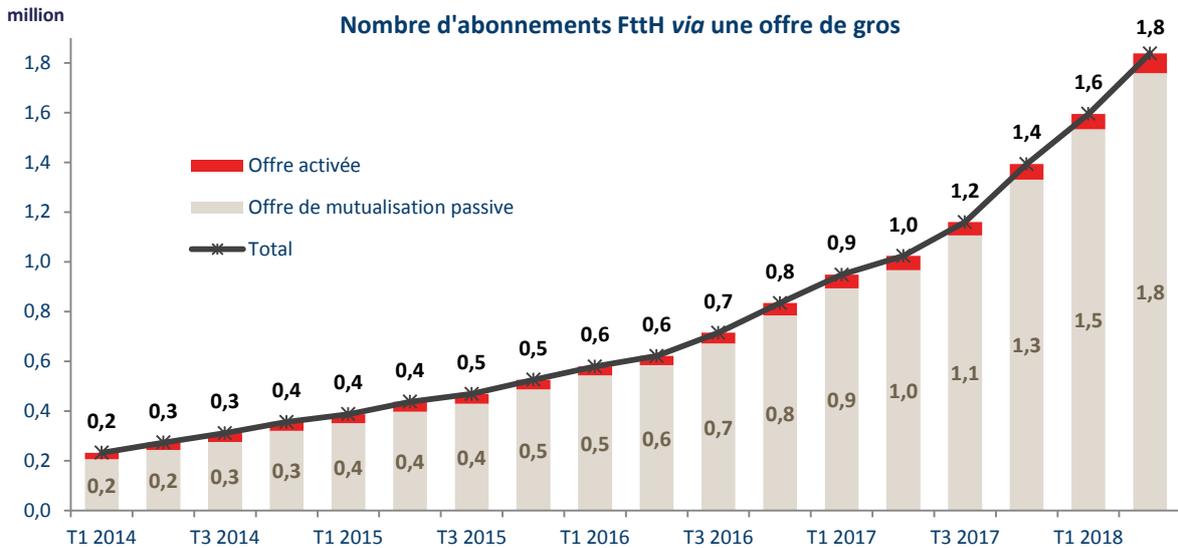
Nombre d'accès en dégroupage et en "bitstream"



Croissance en glissement annuel des accès en dégroupage et en "bitstream"



Nombre d'abonnements FttH via une offre de gros



5.2 Le trafic en « Roaming-in » des opérateurs mobiles

Avec le plafonnement des tarifs de l'itinérance internationale puis, à partir du 15 juin 2017, puis leur alignement sur les tarifs nationaux (cf. notes ci-dessous), la consommation des clients des opérateurs étrangers en France s'est fortement accentuée. Cet accroissement se fait au deuxième trimestre 2018 sur un rythme annuel toujours très élevé, mais dans une moindre mesure par rapport aux trois trimestres précédents : +180% pour la consommation de services de données, +40,9% pour le volume des minutes de communications, +16,3% pour le nombre de SMS (contre des croissances respectives d'environ 200%, 50% et 25%).

Trafic de "Roaming in" des opérateurs mobiles	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Communications vocales (en millions de minutes)	1 039	1 509	1 266	1 323	1 465	40,9%
Trafic de SMS (en millions)	207	392	197	211	241	16,3%
Consommation de données (en teraoctets)	5 058	13 621	8 147	10 428	14 135	179,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes : Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total (cf. rubrique 5.1).

- Le « roaming in » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des versements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

- Depuis 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE étaient imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, définissant le plafonnement des tarifs de détail

- A partir du 30 avril 2016, le plafonnement du tarif de détail de l'itinérance se faisait par comparaison au tarif national, c'est-à-dire que les frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux ne pouvaient excéder les seuils fixés par le règlement: +5c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger, +1,14c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger, +2c€ HT pour les SMS, de +5c€/Mo pour l'internet mobile.

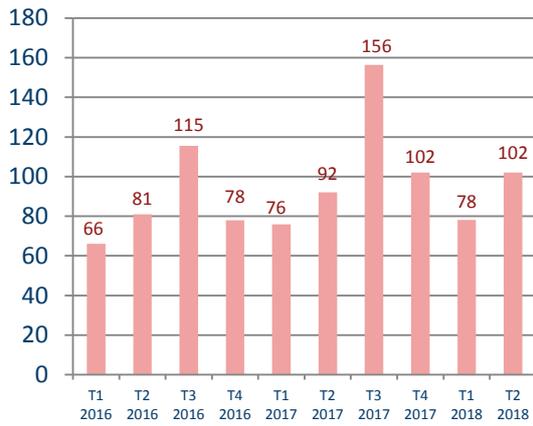
- Depuis le 15 juin 2017, les prix en itinérance en Europe doivent correspondre aux tarifs nationaux.

- Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 15 juin 2017 à 1c€/message pour les SMS (contre 2c€/message pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) ; à 3,2c€/min pour la voix (contre 50c€/min pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) et, à partir du 1^{er} janvier 2018 à 6,0€/Go pour l'internet mobile (contre 7,7c€/Go antérieurement).

Plus d'informations sur <http://archives.arcep.fr/index.php?id=8710>.

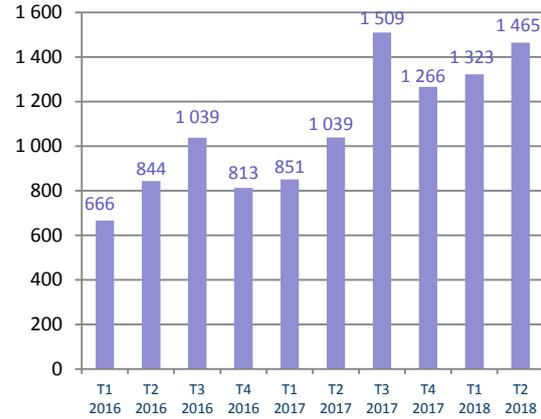
Revenu des services de roaming in

millions d'€



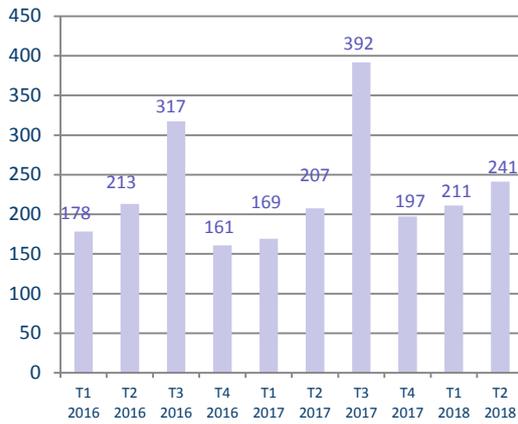
Volume de communications vocales en roaming in

millions de mn



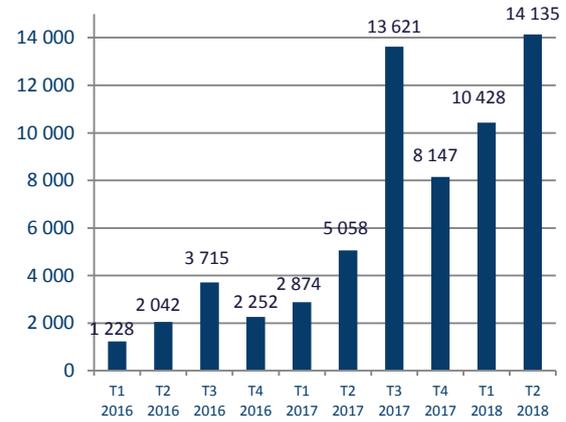
Volume de SMS émis en roaming in

millions de SMS



Volume de données consommées en roaming in

Téraoctets



Annexe 1 : précisions et définitions portant sur les services fixes et mobiles

1. Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'ARCEP a désigné par «voix sur large bande» les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la qualité est maîtrisée par l'opérateur qui les fournit; et par «voix sur internet» les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

2. Précisions sur les notions de lignes et abonnements

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de communications (à l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et la téléphonie sont de plus en plus indissociables.

3. Revenu des services mobiles

Fin de l'allocation des chiffres d'affaires entre les services voix, SMS Data et SVA

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés d'allocation). En conséquence, la segmentation du revenu entre communications vocales mobiles, SMS et services de données mobiles n'est plus publiée ni demandée aux opérateurs depuis le premier trimestre 2015.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

Changements liés à la norme IFRS

1. Principes de comptabilisation des revenus selon la norme IFRS 15

Avec l'application des normes comptables IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, le revenu des forfaits mobiles, comme celui de la vente et location de terminaux, sont affectés du fait du changement de comptabilisation de la partie liée au remboursement des terminaux qui est désormais enregistrée comptablement en totalité à la date de son achat par le client, dans les revenus des terminaux.

Auparavant, ce montant (la « subvention opérateur ») était facturé au travers de l'abonnement mensuel du client pour la période d'engagement. Au-delà de la période d'engagement, si le client ne modifiait pas son contrat, le montant était affecté aux revenus des services mobiles.

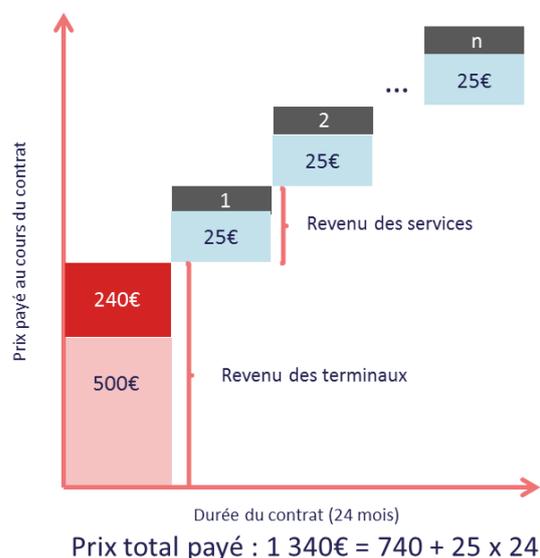
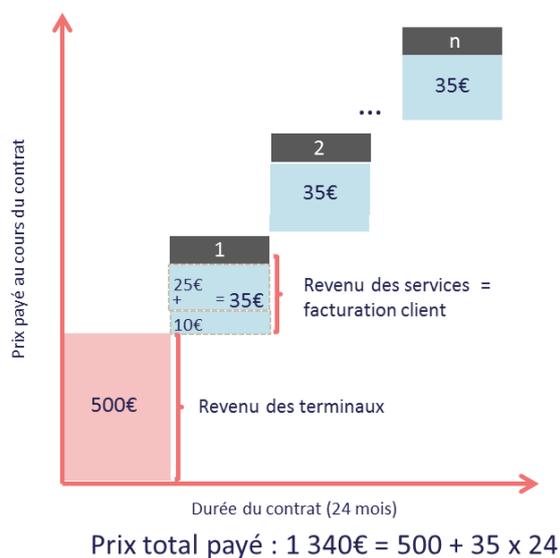
Il y a donc plusieurs effets :

- Un transfert de revenu entre les forfaits et les terminaux du montant du remboursement mensuel sur la période d'engagement
- Une comptabilisation de ce revenu à la date d'achat, versus un étalement mensuel (généralement de 24 mois)

Au-delà de la période d'engagement liée au remboursement du terminal, la totalité du montant du forfait facturé chaque mois reste comptabilisée en revenu des services mobiles (forfaits).



Anciennes normes comptables (IAS 18)



2. Indicateurs de revenus et factures sur le marché de détail – ancienne norme comptable

Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Services fixes (y compris services de capacité)	4 311	4 256	4 277	4 335
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 498	3 492	3 556	3 579
Services à valeur ajoutée	290	281	286	294
Total services de communications électroniques	8 100	8 029	8 119	8 208
Revenus annexes	845	848	925	1 128
Total des revenus des opérateurs sur le marché final	8 945	8 877	9 045	9 336

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Abonnements et forfaits	3 285	3 288	3 343	3 386
Cartes prépayées	185	176	182	168
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 469	3 464	3 526	3 554

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Par carte SIM mobile	15,8	15,8	15,9	15,9
dont forfait	17,7	17,6	17,7	17,7
dont carte prépayée	5,5	5,4	5,6	5,3
Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	235	235	240	253
Liés à l'activité mobile	498	490	573	763
Terminaux et équipements	733	725	813	1 016

3. Revenu des services mobiles et terminaux – ancienne et nouvelle normes comptables

Revenu des services et des terminaux mobiles – ancienne norme comptable

Revenu des services et ventes de terminaux mobiles (en millions d'euros HT)	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 469	3 464	3 526	3 554
Revenus de la vente et location de terminaux mobiles	498	490	573	763
Total (services mobiles + terminaux)	3 968	3 954	4 099	4 317

Revenu des services et des terminaux mobiles – nouvelle norme comptable

Revenu des services et ventes de terminaux mobiles (en millions d'euros HT)	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	Variation T217/T218
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 174	3 251	3 280	3 169	3 231	1,8%
Revenus de la vente et location de terminaux mobiles	711	841	1 072	824	722	1,6%
Total (services mobiles + terminaux)	3 885	4 092	4 352	3 994	3 953	1,7%

